



Rapport Annuel 2014



Fondation de l'Avenir

Edito



Dominique Letourneau
Président du directoire

Très souvent quelques actes valent mieux qu'un long discours pour démontrer l'utilité sociale d'une organisation. Pour la Fondation de l'Avenir, ses engagements ont fait l'objet, en 2014 et pour les chercheurs concernés, **d'une reconnaissance mondiale**.

- Père de la technique de stimulation cérébrale, le professeur Alim Louis Benhabid (Grenoble) s'est vu décerner le prix Albert-Lasker pour la recherche médicale clinique.
- Le professeur Jean-Marie Jouannic (hôpital Trousseau, Paris), en collaboration avec l'équipe de neurochirurgie de l'hôpital Necker a lui réalisé une première intervention chirurgicale sur un fœtus de cinq mois souffrant d'un spina bifida (développement incomplet de la colonne vertébrale intervenant avant la croissance).
- Et pour finir, le professeur Philippe Ménasché et son équipe de l'hôpital européen Georges Pompidou ont réalisé une première mondiale en pratiquant une greffe de cellules cardiaques dérivées de cellules souches embryonnaires humaines.

La Fondation a eu comme seul mérite de croire en eux, de les accompagner dans la durée et d'essayer d'être la plus adaptée dans son soutien. Bravo à ces chercheurs qui sont d'abord des soignants au plus près des patients. C'est cela la marque de la recherche médicale appliquée.

Pour compléter notre action, **nous nous sommes montrés anticipateurs sur des sujets d'avenir, telle la chirurgie ambulatoire ou la santé numérique**. Nous avons continué dans l'installation de nouvelles fondations abritées portant au nombre de huit les fondations sous égide. Nous avons surtout posé les jalons pour les trois prochaines années traduits dans le projet stratégique adopté par le conseil de surveillance en décembre 2014.

Tout ceci ne serait pas réalisable sans l'appui de nos donateurs et de nos partenaires. L'année 2014 aura consacré une nouvelle étape dans notre capacité à développer des ressources que nous allons mettre à disposition de la recherche et de l'innovation. Ces résultats très encourageants sont le fruit d'un travail collectif en associant toutes les parties prenantes. Que chacun en soit remercié.



Sommaire

1. Rapport moral de la Secrétaire générale	6
2. Gouvernance et organisation interne	10
Gouvernance	11
L'Avenir comme ambition de la Fondation	11
Une année préparatoire	11
Les instances	12
Le conseil de surveillance	12
Le comité de contrôle interne	12
Le collège des partenaires	13
Le directoire	14
Le comité financier	15
Le conseil scientifique	16
Organisation interne	17
3. Fondations abritées en 2014	18
La Fondation Paul Bennetot (groupe Matmut)	20
La Fondation Sandrine Castellotti	20
La Fondation EOVI MCD	21
La Fondation Mutac	21
La Fondation de La Mutuelle Générale	22
La Fondation Visaudio	22
La Fondation BFM	23
La Fondation Mutuelle des Motards	23
4. Recherche médicale appliquée	24
Thérapeutiques chirurgicales nouvelles et alternatives à la chirurgie	26
Le modèle murin, support expérimental le plus apprécié des chercheurs	26
L'imagerie 3D pour créer des modèles d'apprentissage	27

Réduire les séquelles postopératoires	27
Améliorer la chirurgie mini-invasive	29
Développer des alternatives à la chirurgie	29
Poursuivre le soutien de projets prometteurs	29
Innovations dans la prise en charge des handicaps	30
Préserver et améliorer l'audition	30
Aider les enfants à surmonter un handicap	30
Innovations en imagerie fonctionnelle	30
Coupler l'IRM à l'EEG pour mieux visualiser l'activité cérébrale	31
Prévenir les risques liés à l'hypertension pendant la grossesse	31
L'imagerie au secours des chercheurs	32
Innovations thérapeutiques en psychiatrie	33
Moduler durablement l'activité cérébrale par la stimulation magnétique transcrânienne	34
Prise en charge de la dépression majeure	34
Traiter les addictions	35
Améliorer les techniques d'apprentissage de la mémoire	35
Les projets soutenus dans le cadre de l'appel d'offres RMA 2014	36
5. Innovations dans les pratiques de soins et d'accompagnement	38
Enquête nationale sur la contribution des SSAM à la recherche et à l'innovation	40
Dispositifs de soutien spécifiques auprès des têtes de réseaux sanitaires et médico-sociaux	42
Dispositif pour améliorer l'organisation et les pratiques de soin en ambulatoire : la Bourse "Chirurgie ambulatoire"	43
Dispositif de formation à destination des équipes paramédicales mutualistes : la Bourse "Avenir Recherche en Soins"	44

Dispositif Bourse "Recherche Clinique Mutualiste"	46
Soutien à des études sur l'innovation en santé numérique	47
Soutien aux fondations abritées sur des thématiques complémentaires à la Fondation de l'Avenir	47
6. Valorisation des projets et information scientifique	48
Valorisation scientifique	49
Les premières rencontres "Anticiper l'Avenir" avec le GHMF	49
La bourse Casden du jeune chercheur	50
Séance commune avec l'Académie Nationale de Chirurgie	50
La 6 ^e édition des Trophées de la Fondation de l'Avenir	51
Le 7 ^e prix des chirurgiens de l'Avenir	52
La Bourse Harmonie Mutuelle Alzheimer	53
Le mécénat MASFIP	53
Promotion de la recherche médicale et de la Fondation de l'Avenir	54
GT Tour 2014	54
Les 20 km de Paris	54
Les Journées de l'Avenir	55
La Fondation de l'Avenir lance une chaîne vidéo	55
7. Ressources	56
Générosité du public	57
Collecte auprès des particuliers	57
Les legs	58
Autres fonds privés	59

8. Activités des fondations abritées en 2014	62
La Fondation Paul Bennetot (groupe Matmut)	63
La Fondation Sandrine Castellotti	65
La Fondation EOVI MCD	66
La Fondation Mutac	66
La Fondation de La Mutuelle Générale	67
La Fondation Visaudio	68
9. Rapport financier 2014 de la Fondation de l'Avenir	70
Règles et méthodes comptables	71
Compte de résultat	72
Ressources	76
Emplois	76
Résultats financiers	77
Bilan 2014	78
Information complémentaires	83

Rapport moral de la Secrétaire générale

1.

Rapport moral de la Secrétaire générale

2014 aura été pour la Fondation de l'Avenir une année charnière.

2014 est la dernière année de mandature du premier directoire. Le directoire a tenu à dresser le bilan du plan stratégique 2011/2014 afin de préparer au mieux le prochain qui amènera la Fondation de l'Avenir à ses 30 ans d'existence.

UN PREMIER BILAN

Un projet stratégique ne peut être viable que s'il est construit sur des bases solides. Cela nécessite un bilan, une vérité sur les actions menées jusqu'alors. C'est la mission que s'est assigné le directoire en 2014 en sollicitant le conseil de surveillance pour proroger d'un an le plan 2011/2013.

De nombreuses ambitions animaient le plan d'orientation. En effet, le conseil d'administration en 2010, avait arrêté trois axes de travail principaux :

- Procéder à une refonte des missions sociales ;
- Optimiser les ressources pour accroître leur montant tout en veillant à maintenir la diversification des ressources ;
- Engager une réflexion sur la forme de gouvernance.

Les missions sociales ont vocation à être le cœur de la Fondation. L'ambition était de les structurer pour mettre en évidence les deux axes majeurs : la recherche médicale et l'innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement. Cela a été chose faite dès 2011.

Cette dynamique était accompagnée par l'élargissement du champ des missions sociales via l'activité des fondations abritées. De 2011 à 2014, six fondations ont été créées ; actuellement, la Fondation de l'Avenir en abrite huit.

Une autre volonté forte dans le cadre du plan 2011/2014 quant aux missions sociales concernait la présence de la Fondation de l'Avenir aux moments-clés de la vie des chercheurs. A cette fin, le dispositif des bourses a été enrichi. Par exemple, avec la bourse de doctorant, créée en 2014, qui permet à un étudiant de percevoir une somme de 50 000 euros par an pendant trois ans, via la structure qui l'accueille.



Le bilan quant à la **politique des ressources** est aussi satisfaisant puisque, malgré un contexte économique contraint, la Fondation de l'Avenir, comme je vous l'ai indiqué chaque année, a bénéficié de ressources constantes, voire même croissantes. Cela dénote une fois encore la pertinence et la viabilité de la diversification des ressources mise en œuvre au sein de la Fondation.

Vous le savez, la Fondation de l'Avenir a, sur **l'axe gouvernance et fonctionnement**, engagé une profonde réforme de son mode de gouvernance. Adoptant une gouvernance bicéphale - conseil de surveillance et directoire, cela a également été l'occasion de faire évoluer les instances consultatives, notamment par la création du comité de contrôle interne.

Si toutes les ambitions n'ont pu être satisfaites, le programme originel était ambitieux, les principales ont été mises en œuvre très rapidement. C'est l'une des raisons qui ont conduit le directoire à ne pas proposer un projet stratégique 2015/2017 en rupture avec le plan précédent.

UNE ANNÉE PRÉPARATOIRE

En effet, le directoire a choisi de présenter au conseil de surveillance un projet s'inscrivant dans la continuité. Cela à différentes fins : d'une part, cela permet de mener à son terme la réforme engagée en 2011 ; d'autre part, cela offre la perspective de disposer d'un bilan solide à l'aune des 30 ans de la Fondation.

Ne pas rompre avec le plan précédent sera également l'occasion de conforter les axes forts singularisant la Fondation dans sa contribution à la recherche médicale appliquée. Cela s'est traduit entre autres par l'adoption de la Charte qui sera utilisée comme grille de lecture et d'analyse des activités et des partenariats de la Fondation de l'Avenir et des fondations abritées.

Les enseignements tirés du plan précédent permettront de procéder aux derniers ajustements quant au fonctionnement des instances en vue de les optimiser. En effet, les membres des instances étant bénévoles, à l'exception du président du directoire,

il est nécessaire de veiller à ce qu'elles soient optimales dans leur fonctionnement, la transmission d'information et leur déclinaison opérationnelle. Depuis son origine, la Fondation de l'Avenir veille à **développer toutes les formes de partenariat en liaison avec l'environnement mutualiste**. Si la Fondation n'est pas la fondation de la mutualité, son ancrage mutualiste demeure cependant indéniable. C'est pourquoi la Fondation de l'Avenir offrira une palette de modalités partenariales afin que chacun puisse se reconnaître dans le partenariat et se l'approprier.

En droite ligne avec l'axe précédent, se pose la question des fondations abritées. Au regard de leur récent essor, la Fondation de l'Avenir s'engage, dès 2015, à **préciser la doctrine fondation abritante/fondations abritées**. Et cela, afin de veiller à ce que la Fondation conserve une activité et une expertise propres en recherche médicale appliquée.

Garder la structuration des missions sociales autour de la recherche médicale et de l'innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement est une volonté forte du projet stratégique 2015/2017. Définir chaque axe permet d'en démontrer l'importance respective et leurs interconnexions indispensables à l'évolution de l'un et l'autre domaines. Par ce biais, la Fondation réaffirme ses compétences d'expertise et sa capacité à créer du lien entre les différents interlocuteurs.

A cette fin aussi, une des actions fortes 2015/2017 sera de **déployer territorialement les appuis de la Fondation de l'Avenir**. Il ne s'agit pas seulement de s'implanter sur tout le territoire, mais principalement de mettre en place un réseau de relais plus proche des partenaires et des équipes de chercheurs.

Pour satisfaire ces ambitions, il faudra **conforter le modèle économique de la Fondation, basé sur le principe des ressources diversifiées en lien avec son environnement**. Pas de révolution en ce domaine, l'enjeu sera entre autres de pousser la logique jusqu'à son point le plus efficient et de permettre aux fondations abritées qui le souhaitent de mettre en œuvre leur propre collecte.

Rapport moral de la Secrétaire générale

Enfin, le directoire et le conseil de surveillance ont pris l'engagement de **s'adapter aujourd'hui pour demain**. Loin des clichés traditionnels liés à cette formule, la réflexion déjà engagée sera complétée dans sa dimension prospective pour définir les futurs champs d'activité de la Fondation et des fondations abritées, elle sera enrichie par les avis, observations et recommandations de l'ensemble des parties prenantes pour dessiner la Fondation de demain.

Le premier directoire a achevé sa mission le 31 décembre 2014. C'est pour moi, au nom du directoire sortant, le moment de remercier l'ensemble de nos interlocuteurs et plus particulièrement les donateurs et les partenaires qui sont fidèles à la Fondation de l'Avenir, avec qui nous partageons les mêmes valeurs pour aujourd'hui et pour demain. C'est aussi l'occasion de souhaiter la bienvenue à Myriam Reuter-Bourret qui me succède en tant que secrétaire générale.

Anne Mounolou
Secrétaire générale



Gouvernance et organisation interne



2.

Gouvernance et organisation interne

GOVERNANCE

L'Avenir comme ambition de la Fondation

Depuis deux ans, les activités de gouvernance étaient dédiées à l'installation et au fonctionnement de la nouvelle gouvernance.

2014, installé sur ces bases solides, a offert aux instances l'opportunité de préparer le projet stratégique 2015/2017 de la Fondation de l'Avenir.

Une année préparatoire

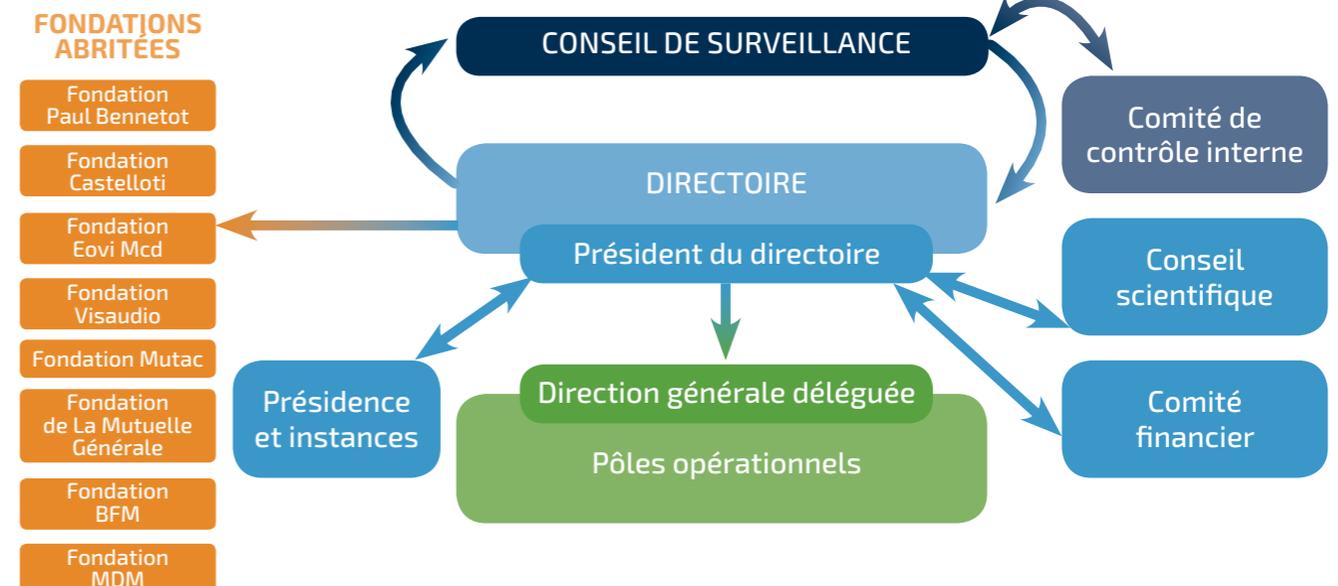
Dès décembre 2013, le conseil de surveillance, sur proposition du directoire, prolongeait d'une année le projet d'orientation 2011/2013.

L'enjeu était de mettre à profit l'expérience 2012/2013 pour définir plus précisément les éléments menés à leur terme, ceux qui mériteraient de l'être et ceux qui n'étaient plus pertinents.

2014 a donc représenté pour la Fondation de l'Avenir une année décisive.

Toutes les instances, avec leurs expériences et compétences différentes et complémentaires, ont ainsi pu contribuer et enrichir la réflexion de la gouvernance bicéphale pour élaborer le projet stratégique 2015/2017.

SCHÉMA ORGANISATIONNEL / JANVIER 2015



LES INSTANCES

Le conseil de surveillance

Le conseil de surveillance est présidé par Etienne Caniard. Ce dernier était secondé jusqu'au 30 juin 2014 par Alain Arnaud en sa qualité de vice-président, auquel a succédé Serge Brichet, nouveau président du membre fondateur, la MFP, élu vice-président lors de la séance du 25 septembre.

Le conseil de surveillance comprend 12 membres et se compose au 31 décembre 2014 de :

Quatre membres de droit :

- Florence Racine, représentant le Ministre de l'Intérieur ;
- Bernard Gaudillère, représentant le Ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi ;
- Professeur Bernard Dizambourg, président du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) Paris-Est ;
- Professeur Henri Judet, représentant le président de l'Académie Nationale de Chirurgie.

Quatre membres au titre du collège du fondateur :

- Serge Brichet, président de la Mutualité Fonction Publique (MFP) ;
- Etienne Caniard, président de la Fédération de la Mutualité Française (FNMF) ;
- Annick Allain, secrétaire générale adjointe de la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) ;
- Eric Chenut, délégué national de La Mutuelle Générale de l'Education Nationale (MGEN).

Trois membres au titre du collège des personnes qualifiées :

- Michel Montaut, vice-président de La Mutuelle Générale ;
- Maurice Ronat, président d'EOVI MCD Mutuelle ;
- Michel Martin, administrateur d'Harmonie Mutuelle.

Un membre au titre du collège des partenaires de la Fondation de l'Avenir :

- Michel Lenormand, Groupe Matmut, représentant le collège des partenaires.

Le conseil de surveillance s'est réuni trois fois en 2014. A ces occasions, il a notamment :

- Approuvé le projet stratégique 2015/2017 ;
- Arrêté le programme d'action et le budget 2014 ;
- Approuvé les rapports moral et financier, y compris le rapport spécial des fondations abritées ;
- Elu le nouveau vice-président du conseil de surveillance ;
- Procédé au renouvellement de ses membres dont le mandat était arrivé à terme ;
- Nommé les membres du directoire pour un mandat de trois ans ;
- Nommé les membres du comité de contrôle interne et du comité financier pour la période 2015/2017 ;
- Validé l'actualisation du règlement financier et d'organisation interne ;
- Approuvé la création de deux nouvelles fondations abritées : la Fondation BFM et la Fondation Mutuelle des Motards (MDM).

Le conseil de surveillance est assisté dans ses missions par le comité de contrôle interne, composé au 31 décembre 2014 comme suit :

- Président : Jean Bayle-Lespitau, président honoraire de l'Association Française de Cautionnement (AFCM) ;
- Membre du conseil de surveillance : Michel Montaut, vice-président de La Mutuelle Générale (LMG) ;
- Représentant le collège des partenaires : Alain Doyen, secrétaire général de la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT).

Ce comité est issu d'une volonté de la Fondation de se doter d'un organe indépendant de l'instance de gestion et rattaché directement au conseil de surveillance. En 2014, dans le cadre de l'évolution des organisations, il a pour missions :

- De vérifier l'adéquation de la structure et des procédures de la Fondation à la réalisation de ses missions, d'apprécier les conditions dans lesquelles

ces missions sont assurées, les procédures définies mises en œuvre, de recenser et hiérarchiser les risques de toutes natures inhérents à l'activité de la Fondation ;

- De s'assurer que les procédures financières sont régulièrement appliquées et de vérifier périodiquement la sincérité et l'exactitude des écritures comptables.

Réuni trois fois en 2014, le comité de contrôle interne a également accompagné l'équipe opérationnelle dans l'élaboration des procédures financières, et ainsi mis en œuvre sa capacité de force de proposition en vue d'améliorations susceptibles d'être apportées dans chacun des domaines concernés.

Dans le cadre de l'évolution des organisations, la composition du comité de contrôle interne a été renouvelée en décembre 2014 comme suit :

- Président : Jean Bayle-Lespitau, président honoraire de l'Association Française de Cautionnement (AFCM) ;
- Membre du conseil de surveillance : Michel Montaut, vice-président de La Mutuelle Générale (LMG) ;
- Représentant le collège des partenaires : Alain Doyen, secrétaire général de la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) ;
- Représentant le membre fondateur : Dominique Joseph, vice-présidente de La Mutuelle Générale de l'Economie, des Finances et de l'Industrie (MGEFI) et trésorière générale adjointe de la FNMF ;
- Personnalité qualifiée : Véronique Faure-Gueye, présidente de la Mutualité Française Normandie SSAM.

► Le collège des partenaires

C'est une instance prévue dans le règlement intérieur, sans que celle-ci n'entre directement dans la gouvernance de la Fondation. Il s'agit d'entretenir des relations étroites avec les partenaires et mécènes de la Fondation de l'Avenir. Un représentant du collège



des partenaires est élu par ses pairs à l'occasion de la convention annuelle et dispose d'un mandat de trois ans pour siéger au conseil de surveillance à ce titre.

En 2014, la convention s'est réunie le 20 mai sous la présidence d'Etienne Caniard. Cette réunion a été l'occasion de présenter la politique menée par la Fondation de l'Avenir, ses actions de l'exercice clos et la réflexion engagée en vue du projet stratégique 2015/2017. Cette réunion est également un rendez-vous régulier avec les partenaires pour faire un point sur les produits partage existants au profit de la Fondation.

Le directoire

Nommés en 2012 par le conseil de surveillance, sont membres du directoire :

- Dominique Letourneau, président ;
- Dominique Lebrun, trésorière ;
- Anne Mounolou, secrétaire générale ;
- Véronique Faure-Gueye, vice-présidente et trésorière adjointe ;
- Michel Sirven, vice-président en charge du contrôle interne.

Le directoire a désigné le docteur Annabel Dunbavand en tant que conseillère aux affaires médicales auprès du directoire.

Au sein du directoire, le Président a des responsabilités et missions élargies. Représentant légal de la Fondation de l'Avenir, il représente la Fondation dans ses rapports avec les tiers et dans tous les actes de la vie civile.

Le Président présente au conseil de surveillance un compte-rendu des activités du directoire et établit trimestriellement un rapport sur la Fondation à l'usage du conseil de surveillance.

Le directoire s'est réuni 13 fois en 2014 pour suivre l'activité de la Fondation, prendre les décisions de gestion et d'administration, ainsi que préparer les dossiers pour le conseil de surveillance tels que :

- Le programme d'action et budget 2014 ;
- L'actualisation du règlement financier et d'organisation interne ;
- Les partenariats et collège des partenaires ;

- Le rapport spécial 2013 des fondations abritées ;
- Le projet de rapports moral et financier 2013 ;
- L'arrêté des comptes de l'exercice clos et proposition d'affectation du résultat 2013 ;
- La validation des projets retenus dans le cadre de l'appel d'offres Recherche Médicale Appliquée 2014 ;
- La validation des cahiers des charges du Prix des Chirurgiens 2014, de la Bourse Chirurgie Ambulatoire, de la 6^e édition des Trophées de la Fondation de l'Avenir ;
- La campagne d'appels aux dons ;
- Les dossiers concernant les legs en cours ;
- Le projet stratégique 2015/2017 ;
- Le projet de programme d'action et budget prévisionnel 2015.

Le directoire a mis à profit deux réunions pour les faire évoluer en séminaire de réflexion autour du projet stratégique 2015/2017, un des séminaires était partagé avec l'équipe opérationnelle.

Un directoire exceptionnel a été organisé dans le cadre de l'appel d'offres du prestataire gestionnaire Base de Données Donateurs de la Fondation de l'Avenir.

Le directoire est également assisté dans ses missions par deux instances consultatives dont les membres sont nommés par le conseil de surveillance.

Le mandat du directoire a pris fin le 31 décembre 2014 et a été renouvelé comme suit :

- Dominique Letourneau, président ;
- Roland Masotta, trésorier ;
- Myriam Reuter-Bourret, secrétaire générale ;
- Jean-François Lemoine, vice-président ;
- Karim Ould-Kaci, vice-président.



► Le comité financier

Présidé par la trésorière de la Fondation de l'Avenir, Dominique Lebrun, le comité financier comprend :

- Véronique Faure-Gueye, trésorière adjointe et vice-présidente du directoire pour représenter le directoire ;
- Michel Lenormand, groupe Matmut, en sa qualité de membre du conseil de surveillance ;
- Jean-Marie Delaunay, président honoraire de la Mutuelle du Trésor, personne extérieure choisie pour ses compétences.

Le comité financier, réuni à trois reprises en 2014, a suivi en cours d'année l'exécution du budget et sa conformité avec le budget prévisionnel. Ses membres sont également amenés à suivre l'évolution de la trésorerie et à donner un avis collégial sur l'orientation et la nature des placements financiers de la Fondation de l'Avenir et des fondations abritées.

Le mandat du comité financier a pris fin le 31 décembre 2014 et a été renouvelé comme suit :

- Roland Masotta, président du comité financier, trésorier de la Fondation de l'Avenir ;
- Michel Lenormand, membre du conseil de Surveillance, représentant du collège des Partenaires, Groupe Matmut ;
- Jean-Marie Delaunay, président honoraire de la Mutuelle du trésor, personne extérieure choisie pour ses compétences ;
- Alain Arnaud, vice-président honoraire du conseil de surveillance, président honoraire de la BFM, personne extérieure choisie pour ses compétences.



► **Le conseil scientifique**

Nommés par le conseil de surveillance en raison de leurs spécialisations, de leurs localisations et leurs structures de rattachement, appartiennent à cette instance consultative :

- Président : professeur Guy Magalon, chirurgien plasticien et chirurgie réparatrice à l'hôpital de la Conception CHU, Marseille ;
- Vice-président : docteur Catherine Le Visage, chargée de recherche INSERM U698 CHU Xavier-Bichat, Paris ;
- Secrétaire : docteur Philippe Girard, pneumologue à l'Institut Mutualiste Montsouris, Paris ;
- Professeur Eric Allaire, chirurgien vasculaire à l'hôpital Henri Mondor, Créteil ;
- Professeur Paul Avan, directeur de recherche, équipe biophysique neurosensorielle, INSERM UMR1107 au CHU, Clermont Ferrand ;
- Docteur Flavien Charpentier, directeur de recherche, INSERM URM915, Institut du Thorax, université de Nantes ;
- Docteur Henri Cohen, gynécologue obstétricien à l'Institut Mutualiste Montsouris, Paris ;
- Professeur Jean-Pierre Daures, méthodologue à la clinique mutualiste Beausoleil, Montpellier ;
- Professeur Bertrand Devaux, neurochirurgien à l'hôpital Sainte-Anne, Paris ;
- Professeur Thierry Folliguet, chirurgien cardiaque au CHU Brabois, Vandœuvre-lès-Nancy ;
- Professeur Philippe Gain, chirurgien chercheur en ophtalmologie au CHU, Saint-Etienne ;
- Docteur David Grabli, neurologue à l'hôpital Salpêtrière, Paris ;
- Professeur Didier Hannouche, chirurgien orthopédiste à l'hôpital Lariboisière, Paris ;
- Professeur Alexis Laurent, chirurgien digestif à l'hôpital Henri Mondor, Créteil ;
- Professeur Frédéric Limosin, psychiatre à l'hôpital Corentin Celton, Issy-les-Moulineaux ;
- Professeur Dominic Pérennou, médecin rééducateur neurologique au CHU, Grenoble ;
- Professeur Guillaume Podevin, chirurgien pédiatrique au CHU, Angers ;
- Professeur Jacques Pouchot, chef de service médecine interne à l'hôpital européen Georges Pompidou, Paris ;



- Docteur Louis Sauty de Chalon, chirurgien urologue à la clinique mutualiste de la porte de l'Orient, Lorient ;
- Professeur Benoît Tavernier, anesthésiste réanimateur à l'hôpital Roger Salengro, Lille.

Le conseil scientifique a pour mission principale d'apporter son expertise au directoire, lui permettant de se prononcer sur l'opportunité de soutenir les projets présentés, notamment dans le cadre de la procédure d'appel d'offres Recherche Médicale Appliquée 2014. Il s'est réuni trois fois en 2014.

Sur demande du directoire, ses membres ont été amenés à :

- Etudier les orientations de la Fondation en matière de recherche médicale ;
- Examiner les demandes d'aides ou de subventions ;
- Remettre des avis motivés au directoire ;
- Apprécier les résultats des programmes de recherche.

ORGANISATION INTERNE

En 2014, la Fondation de l'Avenir a connue des évolutions organisationnelles pour s'adapter à son environnement, à ses objectifs et missions dans le cadre du nouveau plan triennal 2015-2017.

Les activités sont organisées depuis le 1^{er} septembre en cinq pôles de compétences ciblés sur notre cœur de métier :

- Recherche Innovation et Information Scientifique (RIIS)
- Générosité Publique et Legs (GPL)
- Fondations Abrisées et Partenariats (FAP)
- Présidence et Instances (IP)
- Fonction Support (FS) qui regroupent : Communication et RP, Affaires Financières, Administration RH et moyens généraux.

Depuis juin 2014, l'activité opérationnelle de la Fondation de l'Avenir est sous la responsabilité hiérarchique de Michel Sirven directeur général délégué.

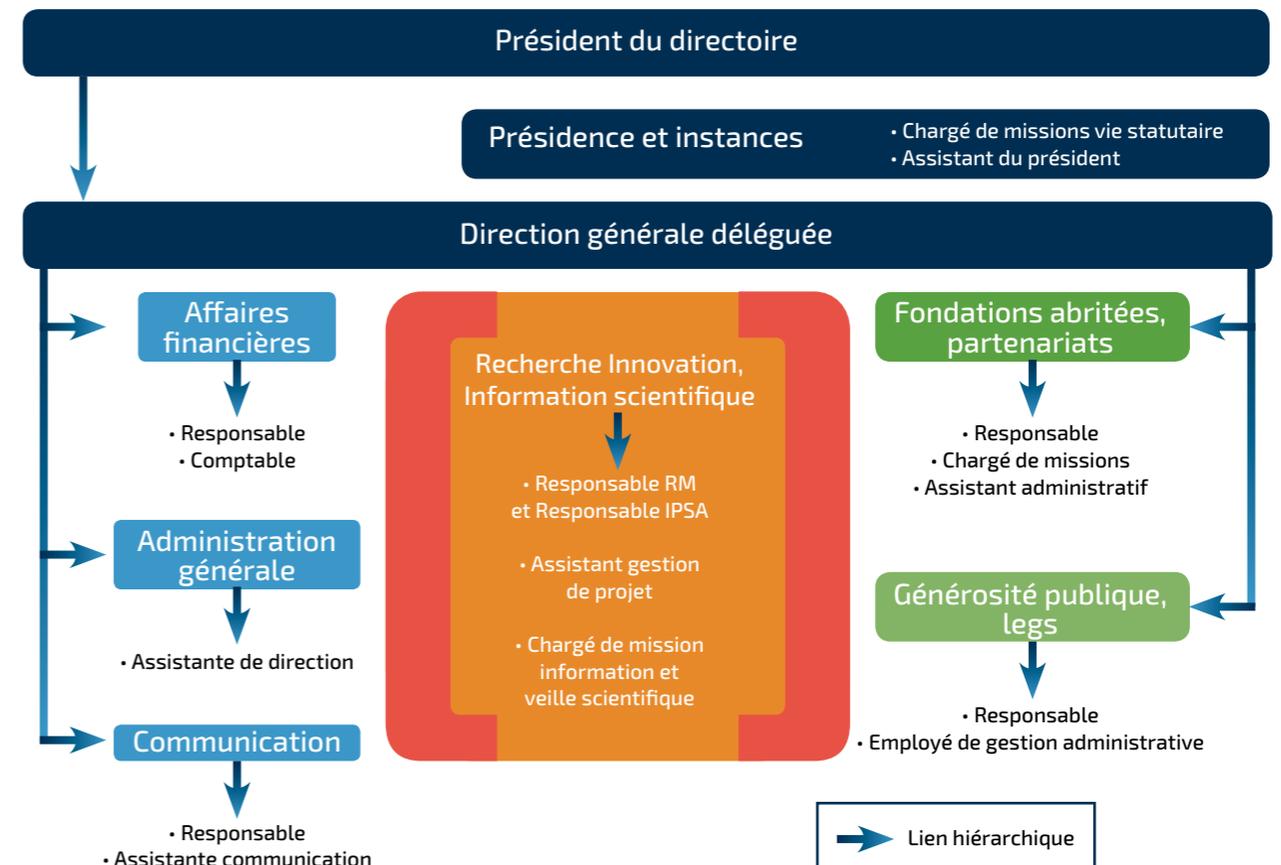
► **Des outils et moyens renouvelés**

Cette organisation par pôle métiers est associée à un plan de mise en œuvre d'outils renouvelés via des appels d'offres :

- base donateurs ;
- base scientifique ;
- site web ;
- gestion sous mandat du portefeuille de placements.

Cela doit permettre agilité, transversalité et efficacité dans les actions au service des missions confiées. Après audit, et en lien avec le comité de contrôle interne, il a été décidé la mise en œuvre de nouvelles procédures au sein de la Fondation.

ORGANISATION HIÉRARCHIQUE / SEPTEMBRE 2014



Fondation abritées en 2014



3.

Fondations abritées en 2014

Par décret du 17 décembre 1991, les statuts modifiés de la Fondation de l'Avenir lui confèrent, conformément aux dispositions de l'article 20 de la loi du 23 juillet 1987, la capacité d'être une structure d'accueil de Fondations ou Associations relais pour les organismes qui s'assignent des buts comparables aux siens. La Fondation de l'Avenir est donc une fondation abritante opérationnelle depuis 1992 et les fondations abritées sont partie intégrante de sa politique de développement.

Le modèle arrêté par la Fondation de l'Avenir pour les fondations abritées s'attache à l'ancrage du membre fondateur au sein de l'environnement mutualiste, s'inscrivant ainsi dans le cadre général de la Fondation de l'Avenir. Par sa singularité, la fondation abritée doit se définir dans un champ d'activité qui n'empiète pas sur celui de la Fondation de l'Avenir, ni des autres fondations abritées déjà existantes.

En 2014, le conseil de surveillance de la Fondation de l'Avenir a ratifié la création de deux nouvelles fondations, soit un ensemble de huit fondations abritées au 31 décembre 2014 :

- La Fondation Paul Bennetot (groupe Matmut) ;
- La Fondation Sandrine Castellotti ;
- La Fondation EOVI MCD ;
- La Fondation Visaudio ;
- La Fondation Mutac ;
- La Fondation de La Mutuelle Générale ;
- La Fondation Banque Française Mutualiste ;
- La Fondation Mutuelle des Motards.



La Fondation du
Groupe Matmut

LA FONDATION PAUL BENNETOT (GROUPE MATMUT)

La Fondation Paul Bennetot (groupe Matmut) a pour objet de soutenir l'innovation et la recherche en traumatologie et post traumatologie, ainsi que la dépendance liée à un accident ou une maladie progressive et évolutive.

Le comité de gestion, présidé par Daniel Havis, s'est réuni trois fois en 2014. Est installé auprès de cette instance un comité scientifique qui s'est également réuni trois fois sous la présidence du professeur Norbert Passuti.

Les ressources de la Fondation Paul Bennetot (groupe Matmut) pour 2014 sont de 715 130 €. Le total des emplois en 2014 est de 715 130 €.



FONDATION
SANDRINE CASTELLOTTI

LA FONDATION SANDRINE CASTELLOTTI

La Fondation Sandrine Castellotti a pour ambition de faire connaître les traitements contre les troubles du comportement alimentaire afin d'accélérer leur dépistage et la prise en charge thérapeutique des malades.

Son comité de gestion, présidé par Danielle Castellotti, s'est réuni trois fois en 2014.

Les ressources de la Fondation Sandrine Castellotti pour 2014 sont de 46 626 €. Le total des emplois en 2014 est de 46 626 €.



LA FONDATION EOVI MCD

La Fondation EOVI MCD a pour objet de développer la recherche médicale en pédiatrie et plus particulièrement dans le cadre de la relation mère enfant, mais aussi de contribuer à la recherche sur l'impact du développement de l'enfant, dont l'un des deux parents est malade, ou encore de développer des dispositifs innovants d'accompagnement pour des parents confrontés à une pathologie ou une déficience infantile.

Le comité de gestion de la Fondation EOVI MCD, présidé par Françoise Beyssen, s'est réuni trois fois en 2014. Est installé auprès de cette instance un comité scientifique présidé par le professeur Patrick Ben Soussan.

Les ressources de la Fondation EOVI MCD pour 2014 sont de 81 126 €. Le total des emplois en 2014 est de 81 126 €.



LA FONDATION MUTAC

La Fondation Mutac a pour objet de lutter contre l'isolement des personnes âgées et de favoriser le lien intergénérationnel.

Son comité de gestion, présidé par Andrée Barboteu, s'est réuni trois fois en 2014.

Les ressources de la Fondation Mutac pour 2014 sont de 81 246 €. Le total des emplois en 2014 est de 81 246 €.





LA FONDATION DE LA MUTUELLE GÉNÉRALE

La Fondation de La Mutuelle Générale soutient la lutte contre les maladies neuro-dégénératives, leurs traitements actuels et futurs grâce aux nouvelles technologies, et aussi l'accompagnement des aidants. Son comité de gestion s'est réuni quatre fois en 2014, sous la présidence de Patrick Sagon. Dès 2015, sera installé auprès de cette instance un comité scientifique.

Les ressources de la Fondation de La Mutuelle Générale pour 2014 sont de 161 091 €. Le total des emplois en 2014 est de 133 200 €.



LA FONDATION BFM

En avril 2014, le conseil de surveillance a approuvé la convention portant création de la Fondation BFM, sous égide de la Fondation de l'Avenir. La Fondation BFM s'est donnée pour objectif de contribuer aux réflexions sur l'évolution des organisations sanitaires, sociales et médico-sociales et de soutenir le développement et/ou l'évaluation de dispositifs innovants en termes de prévention, de soins et d'accompagnement, de qualité de vie et de maintien du lien social plus particulièrement à destination des personnes en situation de fragilité, quelle qu'en soit l'origine (maladie, handicap, précarité, vieillissement...).

Son comité de gestion s'est réuni deux fois en 2014, sous la présidence de Gérard Vuidepot.

Le comité de gestion a validé la réalisation d'une recherche pluriannuelle "soins, santé, société" autour du thème "Suicide-Handicap-Dépendance" qui débutera dès 2015.

Les ressources de la Fondation BFM pour 2014 sont de 100 000 €. Le total des emplois en 2014 est de 10 000 €.



La fondation **VISAUDIO**,
pour la vision et l'audition

LA FONDATION VISAUDIO

La Fondation Visaudio a pour objet de soutenir les programmes de recherche portant sur les troubles de l'audition et de la vision.

Son comité de gestion, présidé par Christian Py, s'est réuni à trois reprises en 2014.

Les ressources de la Fondation Visaudio pour 2014 sont de 69 403 €. Le total des emplois en 2014 est de 69 403 €.



LA FONDATION MUTUELLE DES MOTARDS

En septembre 2014, le conseil de surveillance a approuvé la convention portant création de la Fondation Mutuelle des Motards, sous égide de la Fondation de l'Avenir.

Cette Fondation a pour objet d'accompagner et de soutenir la recherche et l'innovation au bénéfice de tous les conducteurs de 2 et 3-roues. Son activité sera pleinement opérationnelle en 2015.

Recherche médicale appliquée



4.

Recherche médicale appliquée



APPELS D'OFFRES 2014
Recherche médicale appliquée
DATE LIMITE D'ENVOI : 21 MARS 2014



1.- CRÉDITS DE RECHERCHE

Les projets soumis en 2014 à la Fondation de l'Avenir pour la Recherche Médicale Appliquée s'inscrivent dans les objectifs de santé publique définis par la Mutualité Française. Ces projets doivent impérativement concerner des applications diagnostiques ou thérapeutiques dans l'un des thèmes suivants :

- ▶ Thérapeutiques chirurgicales nouvelles ou alternatives à la chirurgie et modèles expérimentaux
- ▶ Innovations dans la prise en charge des handicaps, y compris les handicaps sensoriels
- ▶ Innovations en imagerie fonctionnelle
- ▶ Nouveau en 2014 : innovations thérapeutiques en psychiatrie

Sont considérées comme hors du champ de l'appel d'offres les recherches pour lesquelles on ne peut prévoir de retombées directes en clinique humaine, à court ou moyen terme, et les sujets de recherche fondamentale.

2.- BOURSES DE DOCTORANT

La Fondation de l'Avenir accordera au titre de 2014 quatre bourses de doctorant :

- ▶ Bourse « Legs Deroche » pour la recherche en neurologie
- ▶ Bourse « Legs Deroche » pour la recherche en ophtalmologie
- ▶ Bourse « Legs Caravati » pour la recherche en cancérologie
- ▶ Bourse « Legs Caravati » pour la recherche médicale appliquée

Les équipes ayant été soutenues par la Fondation au moins deux fois les dix dernières années sont seules éligibles à faire une demande de bourse de doctorant.

POUR EN SAVOIR +
Anne Jousselein au :
01 40 43 23 71

Dossiers à télécharger sur www.fondationdelavenir.org et à envoyer exclusivement par mail à : mail@fondationdelavenir.org. Il ne sera pas envoyé de dossier par la poste. Tout dossier enregistré fera l'objet d'un accusé de réception par mail sous huitaine.
Fondation de l'Avenir - 355 rue de Valenciennes 75119 Paris cedex 15. Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 19 avril 1985 - Fondation-Védis (décret du 17 décembre 1993)

Comme chaque année, la Fondation de l'Avenir a sélectionné des projets de recherche médicale appliquée en s'appuyant sur un appel d'offres national. **42 projets de recherche ont été soutenus en 2014** parmi les 142 projets reçus. Les choix du conseil scientifique de la Fondation de l'Avenir se sont orientés vers des projets pouvant répondre à une problématique de soins à court ou moyen terme. Les projets financés ont touché toutes les disciplines médicales, mais ont présenté la particularité de s'appuyer, pour une large part, sur la chirurgie et les techniques innovantes d'imagerie. L'appel d'offres a ciblé toutes les spécialités médicales mais le conseil scientifique de la Fondation de l'Avenir a fait le choix de soutenir pour la première fois en 2014 la psychiatrie. A la croisée de nombreuses pathologies, la maladie mentale s'installe progressivement dans nos sociétés et devient un enjeu de santé publique. C'est ainsi qu'en 2014, plus d'un quart du budget et des projets retenus l'ont été pour la psychiatrie.

Les projets sont en principe financés pour 12 mois mais une majorité de chercheurs utilise son budget sur 18 mois. Dans de rares exceptions, et à condition que la Fondation de l'Avenir ait une garantie de financement par un partenaire, des projets peuvent être financés pendant trois ans. Ainsi, entre les projets de l'appel d'offres en cours et ceux des années précédentes non clôturés, la Fondation de l'Avenir suit chaque année, environ 100 équipes de recherche, comprenant les 42 nouveaux projets financés en 2014.

THÉRAPEUTIQUES CHIRURGICALES NOUVELLES ET ALTERNATIVES À LA CHIRURGIE

La Fondation de l'Avenir, dès sa création, a souhaité contribuer le plus largement possible à la recherche chirurgicale. 27 ans plus tard, cette thématique demeure au cœur de ses missions sociales et permet à des équipes de trouver des financements pour des projets concernant toutes les pathologies. 22% d'entre eux visent toujours à améliorer les

techniques chirurgicales et 14% expérimentent de nouveaux modèles qui reproduisent des pathologies pour mieux étudier leurs traitements.

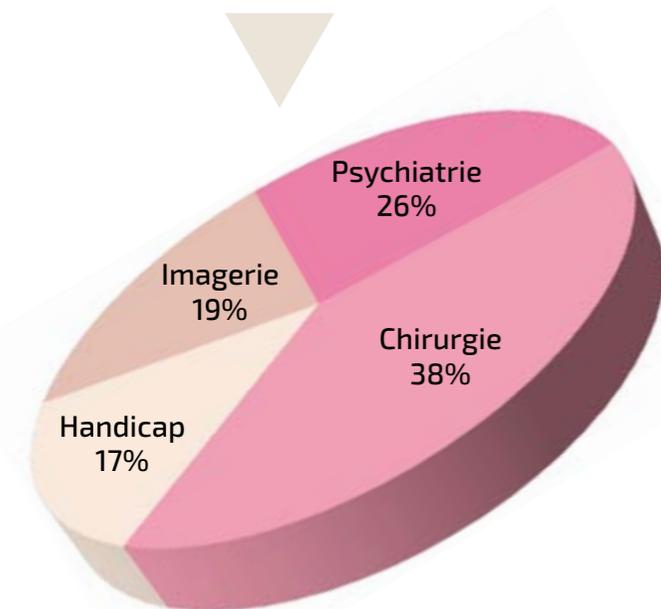
Le modèle murin, support expérimental le plus apprécié des chercheurs.

Par sa diversité génétique, son faible coût et sa manipulation aisée, la souris offre aux chirurgiens-chercheurs un support expérimental idéal pour expérimenter les ressources techniques de demain. Par exemple, à l'Inserm de Nantes, le docteur Thibaut Quillard étudie le mécanisme de calcification des artères pour comprendre son rôle dans la constitution de la plaque d'athérome. Si cette plaque se détache ou croît, elle peut occasionner l'obstruction d'une artère et provoquer un AVC si la thrombose se produit dans le cerveau, une artériopathie si elle se localise dans les jambes, un infarctus si elle touche le cœur ou une embolie pulmonaire si elle atteint les poumons. L'équipe étudie l'évolution de la calcification dans les différents territoires artériels pour mieux apprécier l'efficacité thérapeutique de traitements préventifs contre l'AVC et l'ostéoporose.

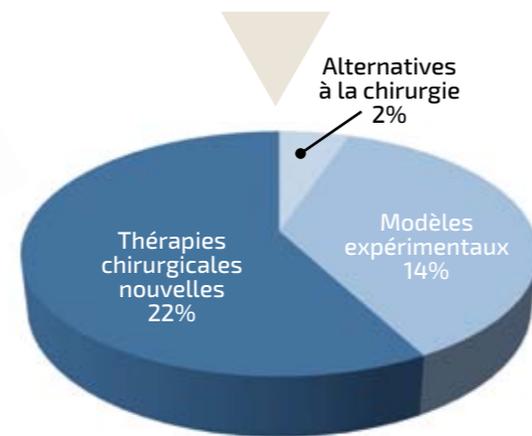


RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PROJETS DE RECHERCHE MÉDICALE APPLIQUÉE FINANCÉS EN 2014

CLASSIFICATION PAR THÈMES



RÉPARTITION DU THÈME DE LA CHIRURGIE 38%



Toujours à Nantes, mais au CNRS, le professeur Cédric Le May veut comprendre les effets hypolipémiants observés après une chirurgie de l'obésité. Il compare l'effet de la gastrectomie et du by-pass sur les voies intestinales impliquées dans la régulation du métabolisme de cholestérol.

Le modèle sur petit animal permet aussi de créer artificiellement des lésions rares pour étudier de possibles traitements pour des maladies orphelines. Ainsi, le docteur Homa Adle-Biassette de l'hôpital Lariboisière à Paris, crée des tumeurs osseuses rares, les chordomes, qu'elle greffe sur des souris pour tester l'efficacité d'une combinaison d'antitumoraux.

L'imagerie 3D pour créer des modèles d'apprentissage

Le professeur Vincent Delmas dirige une étude menée par le docteur Vincent Balaya sur la structure anatomique pelvienne du système nerveux. A l'aide de coupes scannées réalisées sur des fœtus, il pourra reconstituer la topographie et la morphologie du

"plexus hypogastrique inférieur". La préservation de ce carrefour nerveux est essentielle lors des interventions pour le cancer du col de l'utérus. Avec ce modèle, il pourra proposer un protocole opératoire pour préserver ces nerfs et développer une nouvelle approche de l'enseignement de l'anatomie aux étudiants et aux chirurgiens en formation.

Réduire les séquelles postopératoires

22% des recherches financées en 2014 dans le cadre de l'appel d'offres ont concerné des travaux sur l'amélioration des techniques chirurgicales. Pourtant plus que l'acte chirurgical lui-même, ce sont les complications liées à la maladie ou à l'impact du geste qui restent un souci constant des praticiens. De ce fait, la chirurgie est désormais étroitement imbriquée dans l'ensemble des disciplines médicales pour mieux comprendre, prévenir et traiter les suites opératoires. La chirurgie n'est plus un acte isolé, où ne compte que l'habileté du praticien qui coupe, referme, et ne se préoccupe que de la cicatrisation immédiate.

La réduction des séquelles postopératoires passe par la recherche appliquée faisant appel à des connaissances fondamentales notamment sur la circulation sanguine, le métabolisme.

A Grenoble, le service du professeur Georges Bettega travaille sur **la survie des greffes tissulaires par lambeaux libres**. Il s'agit d'une technique de chirurgie reconstructrice qui consiste à prélever dans une partie du corps un tissu pour combler une destruction tissulaire dans une autre partie de l'organisme. Pratiquée pour des raisons esthétiques, mais aussi fonctionnelles à la suite d'un traumatisme, d'une maladie, ou l'ablation d'une tumeur la technique est bien maîtrisée, avec cependant un risque d'échec de 3 à 5%. L'échec est principalement provoqué par la mort du lambeau à la suite d'une obstruction des vaisseaux. Les médecins surveillent donc de très près l'évolution de la viabilité du lambeau. Le plus souvent il s'agit d'une observation clinique, pour vérifier la coloration, le pouls capillaire, la température, les saignements. La réduction du taux d'échecs dépend de la rapidité du diagnostic, qui doit être le plus précoce possible, de façon à lever à temps l'obstruction pour faciliter la récupération. Les méthodes instrumentales développées jusqu'à présent présentent l'inconvénient d'être invasives, complexes et onéreuses et ne peuvent être utilisées en routine. Les médecins grenoblois testent sur l'animal une sonde optique de laboratoire un peu plus grosse qu'un stylo, posée sur la peau. Elle permet de suivre en continu toute modification de la circulation sanguine.

A Dijon, le professeur Jean-Marie Casillas s'intéresse à **la reprise de la marche après une amputation**. L'amputation est le traitement ultime en cas d'artériopathie, l'occlusion progressive des artères, le plus souvent en lien avec une athérosclérose. La population de patients amputés pour cette raison est de plus en plus âgée et souffre de maladies associées. Pour prédire la cicatrisation et la possibilité de reprendre la marche avec une prothèse, il est nécessaire d'évaluer la qualité de la microcirculation. Le service de rééducation du CHU de Dijon s'est focalisé sur une méthode de mesure de l'oxygénation

des tissus, un indicateur essentiel de l'évolution de la cicatrisation.

A Poitiers, le docteur Eric Savier cherche à **augmenter le délai de conservation des greffons hépatiques** pour pouvoir multiplier les tests de viabilité et retenir plus de foies à greffer. La transplantation permet de guérir certains cancers primitifs du foie développés sur cirrhose et les indications ne cessent de croître. Pour augmenter le nombre de greffons disponibles, il faut donc se tourner vers les greffons peu utilisés parce qu'ils présentent un risque de défaillance primitive, potentiellement mortelle pour le receveur. Augmenter le temps de conservation à 20 heures,

c'est le défi que s'est lancée l'équipe de Poitiers en combinant l'action d'une machine de perfusion à une solution oxygénatrice à base de sang de vers marin.

Améliorer la chirurgie mini-invasive

Même la chirurgie coelioscopique, la technique la moins invasive, peut encore être améliorée. Elle consiste à introduire les instruments d'observation et d'intervention par de petits trous pratiqués dans l'abdomen. Très peu de problèmes de cicatrisation, une durée d'hospitalisation réduite, c'est l'archétype de la chirurgie moderne.



Pour pratiquer l'intervention, il est nécessaire de décoller les feuillets du péritoine, la membrane protectrice de l'abdomen de façon à donner un maximum de visibilité. Pour cela, on utilise du dioxyde de carbone. L'objectif de l'équipe clermontoise, sous la direction du docteur Revaz Botchorishwili, est de mieux comprendre l'impact de ce geste sur le péritoine au niveau moléculaire et de diminuer les éventuelles adhérences postopératoires, en réduisant la pression, en réchauffant et en humidifiant le CO₂.

Développer des alternatives à la chirurgie

Le docteur Radwan Kassir, chirurgien à Saint Etienne, propose une alternative aux personnes souffrant d'obésité morbide pour compléter l'offre chirurgicale et nutritionnelle. Elle consiste à stimuler le système nerveux vagal par une électrode située sur la peau dans le creux de l'oreille.

On sait que la stimulation du nerf vague est efficace dans le traitement de l'épilepsie et de la dépression mais son effet sur l'obésité n'est pas encore prouvé. Cette étude propose d'évaluer, en aveugle, le dispositif sur deux groupes de 30 personnes atteintes d'obésité (Indice de masse corporelle >40) avec pour les uns une stimulation effective, pour les autres un placebo. Le suivi sera de un an.

Poursuivre le soutien de projets prometteurs

2014 est aussi une année de continuité pour certains programmes déjà soutenus en 2013. Ainsi, le professeur Michel Rivoire poursuit le développement de sa technique (HIFU) d'ultrasons focalisés de haute intensité utilisée pour détruire de façon précise, rapide et efficace, une tumeur sur le pancréas tout en préservant les organes de proximité.

De même, le docteur Fabienne Anjuère travaille depuis 2012, sur les potentialités naturelles de la peau à lutter contre les tumeurs débutantes en stimulant son système local de défense anti-tumorale.

Le docteur Hervé Baumert finalise la mise au point de néo-uretères issus de l'ingénierie tissulaire pour remplacer ces organes qui relient les reins à la vessie lors de pathologie comme le cancer de la vessie.

INNOVATIONS DANS LA PRISE EN CHARGE DES HANDICAPS, Y COMPRIS LES HANDICAPS SENSORIELS

Préserver et améliorer l'audition

Ajuster une prothèse auditive au besoin réel d'un sujet nécessite de pouvoir mesurer le bénéfice apporté par l'appareil auditif. La technique de mesure la plus fiable reste l'écoute par le patient d'une série de mots qu'il est amené à répéter.

Le docteur Annie Moulin, chercheuse en Neurosciences à l'Inserm de Lyon, se consacre cette année à actualiser et à valider différentes listes de mots adaptées au français parlé quotidiennement et aux situations de communication vécues par les patients. Ce test débouchera sur une application clinique immédiate destinée à l'évaluer rapidement et d'une visite à l'autre les capacités de perception de la parole du patient déficient auditif.

Aider les enfants à surmonter un handicap

La Fondation a soutenu cette année plusieurs équipes qui travaillent sur des pathologies infantiles ou fœtales.

Le docteur Natacha Tessier de l'Hôpital Robert Debré à Paris étudie des voies de traitement pour les infections à CMV, virus de la famille de l'herpès, qui entraîne un retard mental et une surdité chez le fœtus, si la contamination a lieu pendant la grossesse. A partir d'un modèle expérimental chez la souris, elle espère caractériser les atteintes cérébrales et de l'oreille interne qui ont été jusqu'à présent peu décrites et dans un second temps, évaluer le bénéfice d'un traitement antiviral sur la perte auditive et sur les troubles de l'équilibre.

Le docteur Benoit Peyronnet au CHU de Rennes veut améliorer la surveillance des enfants atteints de handicap neurologique. Ces enfants sont très fréquemment touchés par des troubles urinaires qui conduisent, s'ils ne sont pas pris en charge efficacement à une destruction des reins pouvant aboutir à la dialyse voire au décès.

Ces patients doivent supporter annuellement un examen très lourd, couteux et non dénué de risques pour contrôler le fonctionnement de l'appareil urinaire. Le docteur Peyronnet voudrait évaluer la possibilité de remplacer cet examen par un nouveau test sanguin qui simplifierait le suivi des troubles urinaires et permettrait d'isoler des cibles thérapeutiques pour améliorer leur traitement.

Le Centre d'investigation clinique de Lille et le docteur Jean-François Catanzariti, spécialiste médecine physique et de réadaptation, travaille sur la scoliose des adolescents et ses conséquences sur la vie adulte, douleurs chroniques, difficultés à se tenir debout et de marche, mauvaise estime de soi. Il propose d'établir un test de dépistage précoce du handicap par la mesure de la perte précoce du sens de la verticalité par rapport à la gravité physique.

Le docteur Sylvain Brochard du CHU de Brest s'intéresse aux troubles musculaires chez les préadolescents atteints d'une myopathie de Duchenne. En identifiant plus précisément les éléments mécaniques à l'origine de la perte de la marche, il espère améliorer le suivi et la prise en charge de ces enfants et guider les futures études thérapeutiques, en particulier les thérapies ciblées.

INNOVATIONS EN IMAGERIE FONCTIONNELLE

L'exploration vasculaire par l'imagerie est un domaine qui intéresse de plus en plus les chercheurs. Que ce soit pour étudier le développement des tumeurs cérébrales ou détecter des défauts d'irrigation, l'imagerie s'invite désormais dans toutes les spécialités médicales. Par sa capacité in vivo à révéler le fonctionnement d'un organe, elle permet de suivre plus précisément l'effet d'un traitement ou de la réponse à une stimulation.

Le docteur Florence Cabon de l'Inserm de Toulouse propose une nouvelle stratégie thérapeutique pour renforcer l'efficacité de la chimiothérapie et de la radiothérapie dans le traitement des glioblastomes. Elle étudie la structure du système vasculaire



irriguant la tumeur à l'aide d'un microscope à feuille de lumière qui fournit une image en trois dimensions. Elle cherche à normaliser ce système pour augmenter l'accessibilité des traitements au cerveau et favoriser la destruction de la tumeur.

Le docteur Anne-Laure Cazeau du centre de lutte contre le cancer de Bordeaux évalue l'utilité d'un double examen IRM/TEP (Tomographie par Emission de Positron) pour mesurer l'efficacité des chimiothérapies néoadjuvantes des cancers de l'ovaire. La combinaison de ces deux techniques d'imagerie permet de visualiser l'architecture et l'activité des lésions cancéreuses et donc de mesurer très tôt l'effet d'un traitement sur la croissance d'une tumeur.

Coupler l'IRM à l'EEG pour mieux visualiser l'activité cérébrale

L'imagerie par résonance magnétique (IRM) couplée à l'électroencéphalogramme (EEG) permet d'étudier comment les neurones et les vaisseaux fonctionnent ensemble au cours d'une tâche particulière. L'IRM mesure des modifications du débit sanguin et l'EEG

mesure des variations électriques. Le professeur Hugues Chabriet de l'hôpital Lariboisière à Paris analyse sur des patients atteints de CADASIL, une maladie qui touche spécifiquement les petits vaisseaux du cerveau, comment fonctionne ce couple neurone / vaisseaux.

Prévenir les risques liés à l'hypertension pendant la grossesse

La pré-éclampsie est une complication spécifique de la grossesse pouvant mettre en jeu le pronostic fœtal et maternel. Elle touche jusqu'à 5% des femmes en France. Elle est principalement due à un défaut de perfusion placentaire et caractérisée par une hypertension et la présence de protéines dans les urines.

Le professeur Laurent Salomon de l'hôpital Necker propose d'évaluer un ensemble de techniques d'imagerie non invasives pour détecter précocement les modifications fonctionnelles placentaires. Il travaille pour le moment sur des modèles de souris mais espère pouvoir les appliquer à la femme enceinte.

L'imagerie au secours des chercheurs

L'imagerie peut apporter aux chercheurs un support de preuve qu'il serait autrement difficile à apprécier. Par exemple, pour évaluer l'effet d'une pratique sur le traitement d'un trouble cognitif, il peut être intéressant d'obtenir directement l'image d'une modification cérébrale pour s'assurer de l'intérêt de la pratique. C'est ce que le professeur Jérémie Pariente du CHU de Toulouse tente de vérifier chez les victimes de traumatismes crâniens modérés, souffrant de perte d'attention ou de perte de mémoire.

Différentes pistes sont aujourd'hui explorées pour rééduquer leurs fonctions cognitives mais la preuve de leur rôle sur la plasticité cérébrale n'a jamais été apportée.

L'équipe toulousaine veut montrer grâce à l'IRM fonctionnelle que le TCDS (Transcranial Direct Current Stimulation), une technique de stimulation cérébrale non invasive et indolore, associée à des exercices rééducation cognitives apporte une amélioration visible des symptômes par une modification de la plasticité cérébrale.



INNOVATIONS THÉRAPEUTIQUES EN PSYCHIATRIE

Elaborer ou optimiser de nouveaux traitements, les associer ou non à une psychothérapie pour agir plus efficacement sur la régulation des processus mentaux devient désormais plus accessible grâce aux progrès de l'imagerie cérébrale. Ainsi, la Fondation de l'Avenir a choisi en 2014 d'étendre son soutien vers une discipline parfois marginalisée mais riche en promesses de découvertes innovantes : la psychiatrie.

Le professeur Philippe Birmes du CHU de Toulouse utilise lui aussi l'IRM pour démontrer par l'image, l'efficacité d'une nouvelle utilisation du propranolol

- habituellement prescrit comme anti-hypertenseur
- dans le traitement de la peur liée à un événement traumatisant.

La maîtrise d'un stress lié au souvenir d'un événement traumatique peut être envisagée, selon l'équipe toulousaine par un travail de retour à la conscience de la peur. Si on associe ce stress au propranolol, traitement souvent utilisé contre "l'anxiété de performance", la reconsolidation ne se fait plus. La reconsolidation est le phénomène de réappropriation par la conscience d'un événement mémorisé pour entretenir la mémoire à long terme de manière stable et durable. Avec l'IRM, il est possible de mesurer l'effet du propranolol sur la reconsolidation d'un souvenir émotionnel et peut être d'appliquer le concept aux souvenirs liés aux addictions.



Moduler durablement l'activité cérébrale par la stimulation magnétique transcrânienne

La stimulation magnétique transcrânienne (SMT) est une alternative à la sismothérapie, les anciens "électrochocs". Indolore et non invasive, elle présente moins d'effets secondaires. La SMT n'a pas encore complètement prouvé son efficacité, mais elle donne de bons résultats surtout pour les malades atteints d'une dépression résistante aux traitements ordinaires.

Elle permet la stimulation d'une région limitée du cortex et sa répétition permet une rémanence des effets de quelques mois. Selon la fréquence des impulsions magnétiques, elle stimule ou elle inhibe l'activité cérébrale.

Au moins quatre équipes retenues à l'appel d'offres ont utilisé cette technique.

Au pôle neurosciences du CHU de Toulouse, le docteur Marion Simonetta-Moreau teste la SMT en séquences répétées pour traiter les "mouvements anormaux conversifs". Il s'agit d'une vaste famille de troubles qui englobe l'épilepsie et les Tics ou encore les tremblements liés à la maladie de Parkinson. Ces troubles sont caractérisés par des tremblements ou des

contractions involontaires. Difficiles à diagnostiquer et difficiles à soigner, il est nécessaire d'y associer un traitement psychothérapeutique de fond tel que l'hypnose pour obtenir de bons résultats à long terme. Le professeur Luc Mallet, psychiatre de la Salpêtrière à Paris, veut montrer que la SMT maîtrisée, c'est-à-dire appliquée sur une zone du cerveau bien identifiée et proposée à un sujet mis en condition mentale, peut aider les personnes atteintes de TOC à maîtriser leur anxiété.

Le TOC ou trouble obsessionnel compulsif touche 2 à 3% de la population et près de 30% d'entre elle est insensible aux thérapies conventionnelles. L'objectif de son projet est de voir comment on peut modifier l'état mental d'un sujet et surtout de savoir à quel moment il faut le modifier pour pouvoir appliquer la SMT.

Prise en charge de la dépression majeure

La prise en charge de l'épisode dépressif majeur souffre de limites importantes que sont le délai d'action des traitements antidépresseurs, la persistance de symptômes résiduels après traitements et la pharmacorésistance.

Le docteur Raphaëlle Richieri du service de psychiatrie des hôpitaux de Marseille expérimente l'efficacité de la SMT sur les personnes en profonde dépression devenues insensibles aux médicaments. Elle veut tester la SMT avec de nouvelles bobines de stimulation à fort champ magnétique capables d'atteindre les aires cérébrales profondes. Comme pour de nombreuses études sur le cerveau, elle souhaite quantifier par imagerie IRM et TEP les résultats de ces stimulations.

Le docteur Jérôme Holtzmann du CHU de Grenoble aborde la prise en charge d'un point de vue médicamenteux et mène sa recherche sur l'utilisation possible d'un traitement anesthésiant, la kétamine. Utilisée à faible dose, elle améliore les symptômes dépressifs en 24 heures contre plusieurs semaines pour un antidépresseur classique. Le docteur Holtzman voudrait combiner l'action de la kétamine à un autre antidépresseur, la venlafaxine, pour en diminuer la latence et augmenter la durée d'action.

Le docteur Stéphane Auvin de l'hôpital Debré à Paris suppose un lien entre inflammation et dépression chez les enfants atteints d'épilepsie. Il veut étudier les rapports entre ces deux processus et évaluer l'apport d'un traitement anti-inflammatoire dans l'amélioration du syndrome dépressif. Des travaux de recherche récents ont en effet permis d'établir un lien entre inflammation et la genèse des crises épileptiques.

Le docteur Josselin Houennou du CHU de Mondor à Créteil veut améliorer l'évaluation des risques de rechute chez les personnes atteintes de troubles bipolaires. La pathologie touche 1% de la population mais 20% décèdent par suicide. Grâce à l'IRM, le docteur Houennou espère pouvoir déterminer des marqueurs pronostiques pour pouvoir appliquer des stratégies de soin personnalisées.

Traiter les addictions

Trois équipes ont été financées cette année sur le thème de l'addiction. L'addiction ou dépendance est "une conduite qui repose sur une envie répétée et irrésistible, en dépit de la motivation et des efforts du sujet pour s'y soustraire". L'addiction peut être liée à une hypersexualité.

Ce phénomène de "craving" ou d'envies irrésistibles touche presque 6% de la population masculine et se traite dans les cas les plus sévères par un traitement anti-androgénique non dénué d'effets secondaires très gênants.

Le professeur Thibault, psychiatre à l'hôpital Sainte Anne, préconise de nouvelles approches de traitement pour réduire les pulsions sexuelles irrésistibles. Elle veut tester un dispositif de stimulation électrique transcrânienne qui a déjà apporté ses résultats intéressants dans les addictions aux substances. L'addiction peut être liée à une substance.

Le docteur Marcello Solinas de l'Inserm à Poitiers recherche de nouvelles solutions pharmacologiques pour traiter les addictions tabagiques. Il émet l'hypothèse que la simvastatine, un traitement déjà utilisé contre l'hypercholestérolémie et pour la prévention cardiovasculaire, pourrait diminuer significativement la rechute à la nicotine comme cela a déjà été constaté sur des souris.

Améliorer les techniques d'apprentissage de la mémoire

Le docteur Emmanuel Barbeau, psychologue au CNRS de Toulouse et spécialiste de la mémoire, met au point des procédures d'éducation de la mémoire chez les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Il ambitionne de découvrir des facteurs susceptibles de faciliter la mémoire ainsi que des méthodes fiables pour distinguer les effets du vieillissement de ceux d'une pathologie dégénérative débutante.

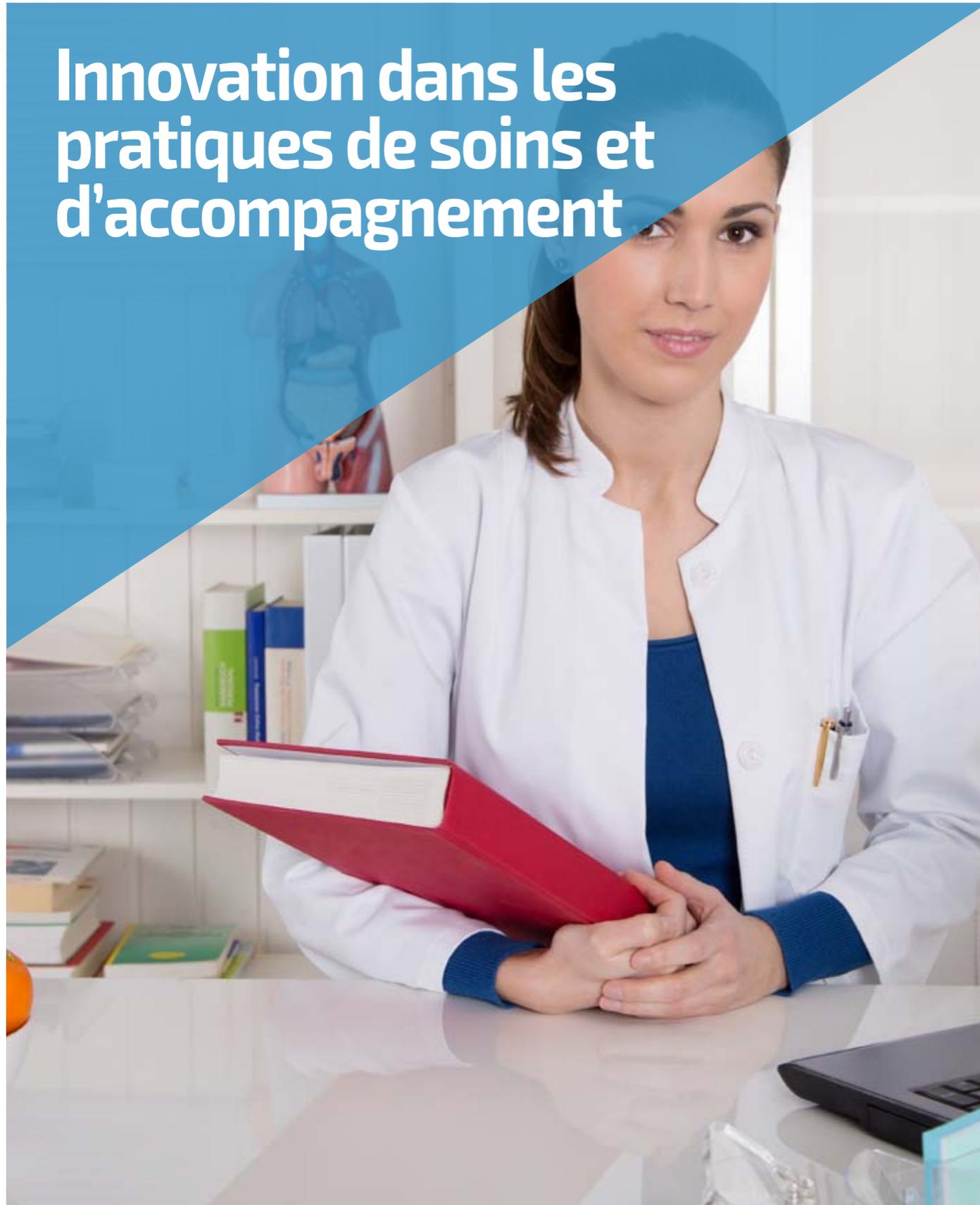
Le travail du docteur Barbeau doit ainsi déterminer si le fait d'avoir acquis des connaissances sur une information avant de devoir la mémoriser peut ou non être un facteur de facilitation. En utilisant l'IRM fonctionnelle, les recherches pourront également démontrer que l'effet de cette facilitation sur le fonctionnement cérébral permet de repérer les personnes risquant de développer la maladie.

LES PROJETS SOUTENUS DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES RMA 2014

Professeur	Jean-Marie	CASILLAS	VASCULARISATION des membres amputés : Comparaison de deux techniques de mesure de l'oxygénation des organes dans l'appareil microcirculatoire
Professeur	Isabelle	AUQUIT AUCKBUR	ISCHEMIE-REPERFUSION : Validation d'un modèle expérimental animal
Docteur	Josselin	HOUENOU	TROUBLES BIPOLAIRES : Etude de facteurs biologiques de rechute
Docteur	Marion	SIMONETTA MOREAU	MOUVEMENTS ANORMAUX CONVERSIFS : Traitement par stimulation magnétique transcrânienne répétitive
Docteur	Annie	MOULIN	PERTE AUDITIVE : Mise à jour des moyens diagnostics cliniques et adaptation aux besoins de prothèse
Docteur	Radwan	KASSIR	OBESITE : Traitement par neurostimulation vagale
Docteur	Florence	CABON	GLIOBLASTOME : Etude des mécanismes de résistance aux chimiothérapies et de la vascularisation tumorale
Professeur	Nathacha	TEISSIER	INFECTION CONGENITALE PAR LE CMV : Exploration des mécanismes lésionnels chez le fœtus et la souris
Professeur	Hugues	CHABRIAT	IRRIGATION CEREBRALE - ANGIOPATHIE : Etude du couple vaisseau/neurone par IRM/EEG
Professeur	Michel	RIVOIRE	CANCER DU PANCREAS : Ablation par Ultrasons Focalisés de Haute Intensité (HIFU)
Docteur	Thibaut	QUILLARD	PLAQUES D'ATHEROMES : Etude de la calcification vasculaire dans la formation des plaques d'athérome à l'origine des thromboses
Docteur	Fabien	DOGUET	CHIRURGIE CARDIAQUE : Effets secondaires liés à la l'utilisation de la circulation extracorporelle chez l'homme
Docteur	Revaz	BOTCHORISHVILI	CHIRURGIE PAR COELIOSCOPIE : Comparaison des pratiques d'insufflation du CO ₂ en chirurgie péritonéale
Docteur	Georges	BETTEGA	AUTOGREFFE : Evaluation de la perfusion des lambeaux par imagerie optique
Docteur	Jérémie	PARIENTE	TRAUMATISME CRANIEN : Evaluation thérapeutique d'une rééducation cognitive associée à une stimulation magnétique cérébrale
Professeur	Philippe	BIRMES	STRESS POST TRAUMATIQUE : Traitement de la peur par l'utilisation combinée d'un antihypertenseur et psychothérapique. Mesure de son efficacité par IRM
Professeur	Laure	SARDA-MANTEL	PATHOLOGIE CARDIAQUE : Diagnostic des myocardiques par l'utilisation de nouveaux traceurs en imagerie TEP
Psychiatre	Wissam	EL-HAGE	STRESS POST TRAUMATIQUE : Traitement par stimulation magnétique transcrânienne répétée associée à une psychothérapie
Docteur	Emmanuel	BARBEAU	MALADIE D'ALZHEIMER : Améliorer la mémoire par un travail d'exposition préalable sur la mémoire de reconnaissance
Docteur	Stéphane	AUVIN	EPILEPSIE : Utilisation d'anti-inflammatoires pour lutter contre la dépression associée aux épilepsies pédiatriques
Professeur	Vincent	DELMAS	CANCER DU COL UTERIN : Etude anatomique tridimensionnelle du système nerveux pelvien la femme
Professeur	Nathalie	BODDAERT	TUMEURS CEREBRALES DE L'ENFANT : Etude de la vascularisation d'une tumeur par IRM

Docteur	Anne-Laure	CAZEAU	CANCER DE LOVAIRE : Mesure de l'efficacité d'une chimiothérapie néoadjuvante par la couple TEP-FDG/IRM
Professeur	Cédric	LE MAY	CHOLESTEROL : Effets des chirurgies bariatriques sur le métabolisme intestinal du cholestérol
Docteur	Jean-Marc	TADIE	CHIRURGIE CARDIAQUE : Effets immunologiques du maintien d'une ventilation mécanique au cours de la circulation extracorporelle
Docteur	Marcello	SOLINAS	ARRET DU TABAC : Evaluation d'un traitement antihypercholestérolémiant dans l'aide à l'arrêt de la consommation de tabac
Docteur	Jerome	HOLTZMANN	DEPRESSION MAJEURE : Evaluer l'efficacité de l'association d'un anesthésique à un antidépresseur dans les résistances aux traitements médicamenteux
Professeur	Pierre	DESREUMAUX	MALADIE DE CROHN : Développement d'un modèle murin de récurrence inflammatoire post-résection iléo-cæcale
Docteur	Eric	SAVIER	GREFFE DU FOIE : Amélioration de la conservation des greffons hépatiques par utilisation combinée d'une machine de perfusion et d'hémoglobine de ver marin
Docteur	Homa	ADLE-BIASSETTE	TUMEUR OSSEUSE : Evaluation sur des souris d'une nouvelle chimiothérapie (Avastin et nexavar) dans le traitement du Chordome
Professeur	Laurent	SALOMON	HYPERTENSION ET GROSSESSE : Utilisation de l'imagerie fonctionnelle pour prévenir les risques liés à la pré-éclampsie
Professeur	Florence	THIBAUT	HYPERSEXUALITE : utilisation de la stimulation électrique transcranienne dans le traitement de l'addiction sexuelle
Professeur	Fabienne	ANJUERE	CANCER DE LA PEAU : Optimisation d'une stratégie d'immunostimulation locale anti-tumorale
Professeur	Sylvain	BROCHARD	MYOPATHIE DE DUCHENNE : Mesure des facteurs déterminants la perte de la marche chez les enfants atteints de myopathie
Docteur	Raphaëlle	RICHERI	DEPRESSION PHARMACO RESISTANTE : Mesure de l'efficacité d'un traitement par stimulation magnétique transcrânienne profonde
Professeur	Lionel	VELLY	ACCIDENT ISCHEMIQUE TRANSITOIRE : Mesure de l'effet neuroprotecteur de l'Argon
Docteur	Jean-Francois	CATANZARITI	SCOLIOSE : Evaluation du sens de la verticalité dans la scoliose idiopathique de l'adolescent
Professeur	Karsten	PLAMANN	CHIRURGIE DE LA VUE : Amélioration de la technique chirurgicale de correction cornéenne au laser
Docteur	Benjamin	GUILLET	SYSTEME VASCULAIRE : Evaluation du système vasculaire d'une tumeur par imagerie pour mesurer l'efficacité des traitements antiangiogéniques.
Docteur	Benoit	PEYRONNET	TROUBLES URINAIRES : Mise au point d'un nouveau dispositif de mesure du fonctionnement de l'appareil urinaire chez des personnes atteintes de spina bifida
Docteur	Luc	MALLET	TOC : Traitement par stimulation magnétique transcrânienne du trouble obsessionnel compulsif
Docteur	Hervé	BAUMERT	CHIRURGIE DE LA VESSIE : Validation du protocole de remplacement urétéral total, obtenu par ingénierie tissulaire, avant sa mise en application clinique

Innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement



5. Innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement

L'année 2014 est une année importante dans le développement de l'activité IPSA au sein de la Fondation de l'Avenir et de ses fondations abritées. Elle a été marquée par :

- La réalisation d'une [enquête sur la contribution des Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes \(SSAM\)](#) à la recherche et à l'innovation. Une démarche initiée pour mieux définir l'offre de soutien et d'accompagnement de la Fondation de l'Avenir auprès des équipes de recherche et d'innovation mutualistes.
- Un [accroissement des dispositifs de soutien](#) en faveur des pratiques de soins et d'accompagnement pour :
 - mieux anticiper l'évolution de notre système de santé ;
 - répondre aux demandes des fondations abritées et besoins des professionnels des Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes (SSAM).

ENQUÊTE NATIONALE SUR LA CONTRIBUTION DES SSAM À LA RECHERCHE ET À L'INNOVATION

En 2004, la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF) et la Fondation de l'Avenir lançaient la première enquête recensant la contribution des SSAM à la recherche et à l'innovation en santé.

Dix ans après, il est apparu opportun de reconduire cette enquête. C'est ainsi qu'en 2014, la Fondation de l'Avenir, toujours en partenariat avec la FNMF,

avec la collaboration du Groupement Hospitalier Mutualiste Français, de Générations Mutualistes et du Réseau National des Centres de Santé Mutualistes, renouvelait cette étude.

Les résultats ont permis d'identifier les projets de recherche et d'innovation et les porteurs de projets, de promouvoir le dynamisme des équipes concernant

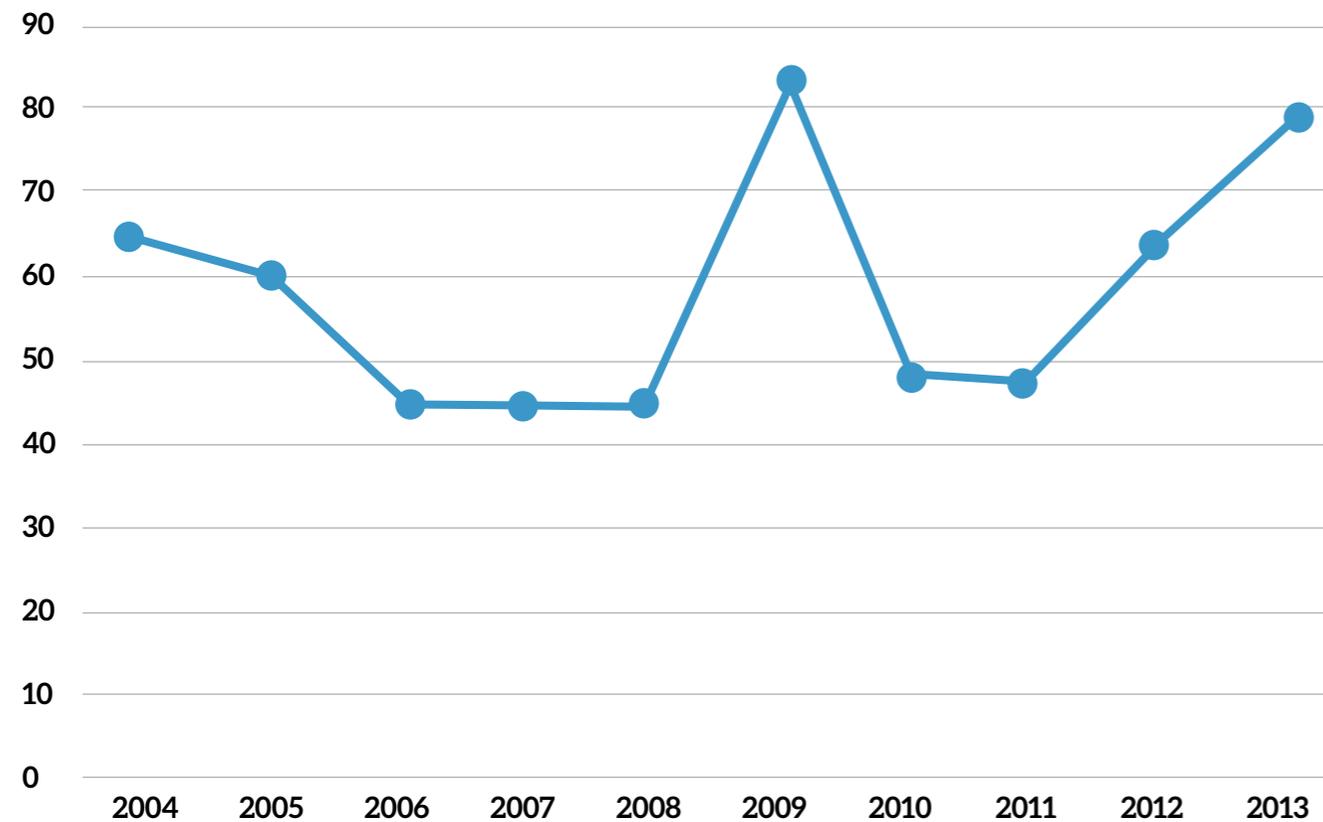
la recherche et l'innovation en santé et de préciser les besoins des équipes de recherche et d'innovation. Le questionnaire en ligne a permis de collecter **68 réponses des Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes** et de faire remonter les besoins des opérationnels terrains classés et hiérarchisés dans le tableau ci-dessous. Ainsi, les SSAM expriment le plus

souvent des **besoins en termes de financement de leurs activités de recherche et d'innovation**, en termes de **veille**, en termes de **collaboration entre structures**, et en termes de **ressources de recherche qualitatives**.

Focus sur les principales données quantitatives et qualitatives à retenir :

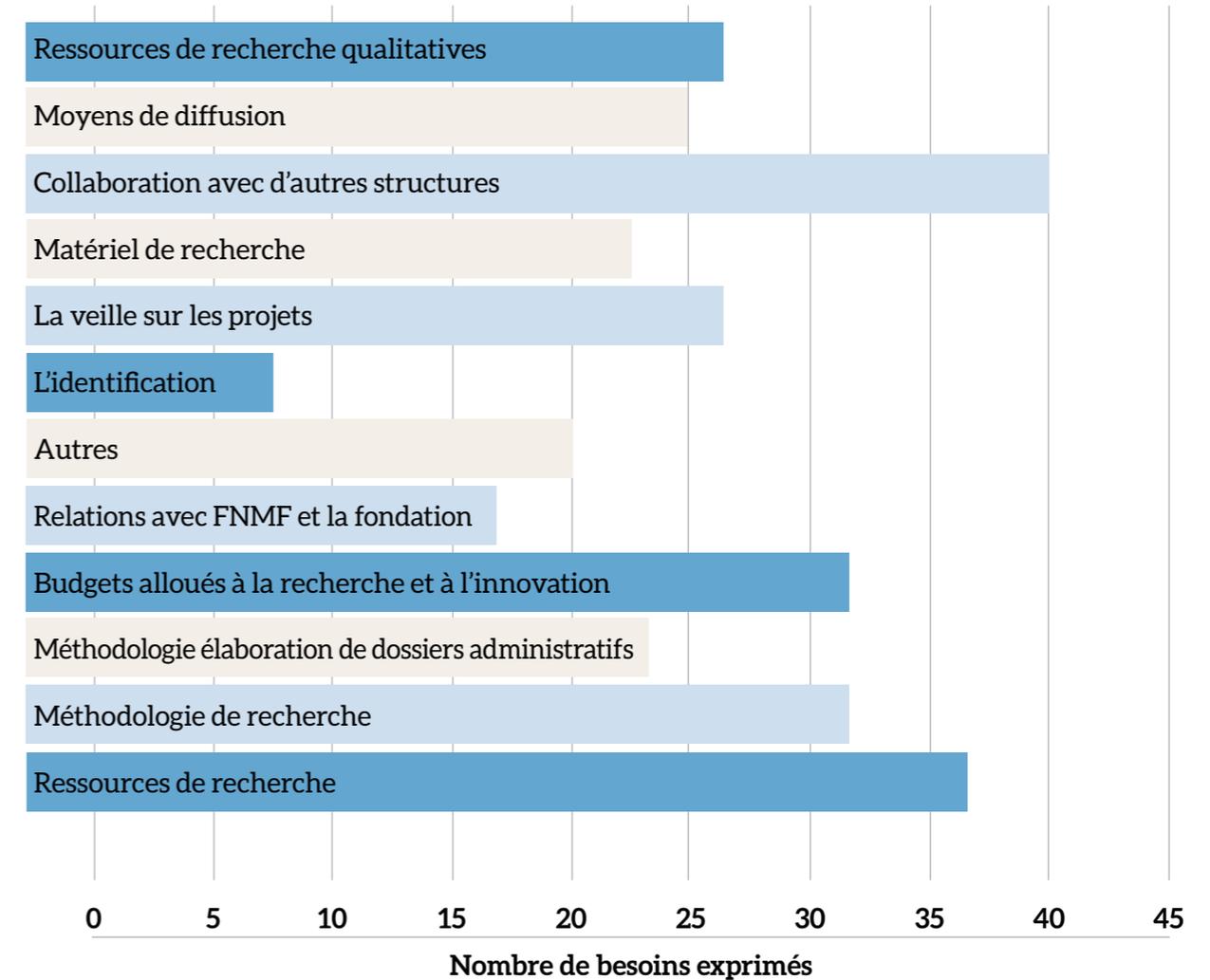
Les SSAM ont cumulé 583 publications en 10 ans, soit plus de 58 publications par an

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PUBLICATIONS



(sources : bases PubMed et EM Consult).

BESOINS DES SSAM CONCERNANT LA RECHERCHE ET L'INNOVATION EN SANTÉ



DES DISPOSITIFS DE SOUTIEN SPÉCIFIQUES AUPRÈS DES TÊTES DE RÉSEAUX SANITAIRES ET MÉDICO-SOCIAUX

La Fondation de l'Avenir a apporté son soutien au Groupement Hospitalier Mutualiste Français, la tête de réseau sanitaire de la Mutualité Française et à Générations Mutualistes, la tête de réseau médico-social, pour [expérimenter des dispositifs de formation innovants, modélisables et transposables auprès d'autres établissements](#).

Un premier dispositif de formation expérimental en [gestion des risques auprès des blocs opératoires obstétricaux](#) des établissements de Médecine Chirurgie et Obstétrique mutualistes (MCO) a été mis en place au bloc maternité du Groupement

Hospitalier Mutualiste (GHM) de Grenoble. La formation est réalisée au moyen d'un mannequin pouvant mimer différents états physiopathologiques et interagissant avec l'environnement sur la simulation. Des scénarii sont mis en œuvre, permettant aux équipes d'être immergées dans des situations plus ou moins critiques, au plus près de la réalité du quotidien. Ils sont conçus en fonction de messages pédagogiques construits en amont. Les séquences sont filmées, permettant une retransmission audio-vidéo lors du débriefing, permettant dès lors une analyse collective.

Un second dispositif de formation à l'usage de la [Télémédecine dans les EHPAD](#) a été expérimenté à Clermont Ferrand en collaboration avec la Mutualité Française Puy De Dôme, initiateur du projet, l'Ecole

Supérieure de Montsouris (ESM) et Générations Mutualistes. L'objectif de la démarche est de former les professionnels de santé des EHPAD à l'utilisation et la mise en place de l'acte de télé-médecine dans leurs établissements. La finalité est d'améliorer la qualité de prise en charge du résident/patient tout en intégrant cet acte dans le parcours de soin du résident en EHPAD.

Ces deux dispositifs de formation innovants, l'un centré sur la formation par la simulation et l'autre sur l'utilisation d'un nouvel outil, répondent aux besoins des établissements aujourd'hui de faire évoluer les modes de prises en charges et les pratiques soignantes. Des évaluations de ces dispositifs seront réalisées à l'issue de ces expérimentations avant d'envisager de déployer ces dispositifs.

UN DISPOSITIF POUR AMÉLIORER L'ORGANISATION ET LES PRATIQUES DE SOIN EN AMBULATOIRE : LA BOURSE "CHIRURGIE AMBULATOIRE"

La Fondation de l'Avenir a souhaité apporter sa contribution au développement de la chirurgie ambulatoire au sein du réseau sanitaire des établissements mutualistes afin de permettre d'optimiser et améliorer la prise en charge qualitative et favoriser l'innovation des pratiques en matière de chirurgie ambulatoire.

Cinq projets innovants et modélisables ont été retenus en 2014 :

Titre du projet	Etablissements	Noms / Fonctions	Localisation	Région	Groupements gestionnaires	Résumé du Projet
Création d'un centre d'apprentissage et perfectionnement de la prostate dans le cadre d'une prise en charge en unité de chirurgie et d'anesthésie ambulatoire	Centre hospitalier Privé de Saint Brieuc	Docteurs Luc CORBEL et Emmanuel DELLA NEGRA, chirurgiens urologues	Saint Brieuc	Bretagne	MF Finistère Morbihan	Mise en place d'un parcours de soins ambulatoire en résection de prostate par laser
Chirurgie Ambulatoire du Proplapsus : Etude pilote de faisabilité	Clinique Beau Soleil	Christophe COURTIEU docteur en médecine	Montpellier	Languedoc Roussillon	Languedoc Mutualité	Etude permettant d'évaluer le taux de patientes pouvant être prise en charge en ambulatoire parmi cette population et d'identifier les causes de cette non prise en charge. cette étude servira ensuite de base pour la réalisation d'une étude médico-économique multicentrique
L'ambulatoire au plus près des attentes du patient (adulte et enfant)	Clinique Mutualiste de l'Estuaire	Béatrice BERTAT BEDARD, cadre de santé de l'unité de Chirurgie Anesthésie Ambulatoire	Saint Nazaire	Pays de Loire	Harmonie Services et soins	Améliorer l'accueil du patient par une prise en charge plus personnalisée du soin (adulte et enfant)
Prise en charge de l'anxiété préopératoire par l'hypnose en chirurgie ambulatoire	Clinique Mutualiste Saint Germain	Mondher ABDERRAZAK, anesthésiste-réanimateur, médecin coordonnateur du secteur ambulatoire	Brive	Limousin	MF Limousine	Mise en place dans la prise en charge péri ambulatoire d'une pratique thérapeutique plus psychologique : l'hypnose
Impact de "l'entretien infirmier pré-hospitalisation" sur les différentes étapes de prise en charge du patient pour chirurgie ambulatoire. Dimensions anthropologique et médico-économique	GIE Mutualité Grand Ouest (clinique de la Porte de l'orient, Saint Michel Sainte Anne, Sagesse, St brieuc et Quimper Sud)	Estelle CROGUENNOG, responsable Qualité Gestion des Risques	Lorient	Bretagne	Hospi Grand Ouest	Evaluation des interventions en phase de pré-hospitalisation des infirmières / équipes soignante non médicale (impact médico-économique)

UN DISPOSITIF DE FORMATION À DESTINATION DES ÉQUIPES PARAMÉDICALES MUTUALISTES : LA BOURSE "AVENIR RECHERCHE EN SOINS"

A l'issue des étapes de sensibilisation organisées entre 2011 et 2012 pour les équipes médicales et paramédicales pour leur permettre de mieux comprendre les étapes de mise en œuvre d'une démarche de recherche ou d'innovation, la Fondation de l'Avenir a mis en place en 2013 : la Bourse "Avenir Recherche et Soins".

L'objectif est d'amener les établissements mutualistes à se positionner comme les acteurs majeurs de la recherche en soins en France et d'accompagner des établissements hospitaliers mutualistes dans le déploiement de la recherche infirmière et

paramédicale, nouvelle fonction qui se situe à l'interface de la recherche et des soins

Sept candidats paramédicaux de sept établissements de santé mutualistes adhérents au GHMF depuis octobre 2013 ont pu bénéficier de cette formation-action qui comprenait :

- une participation au Diplôme universitaire "Initiation à la recherche en soins" portée par l'Ecole Supérieure de Montsouris (ESM) et l'Université Paris-Est-Créteil Val-de-Marne (UPEC).
- un travail sur un thème et projet de recherche en soin au sein de leurs établissements, en collaboration avec les équipes médicales, correspondant à un mi-temps de leurs activités.

La formation a été organisée en alternance à raison de sept regroupements sur Paris.



Cette formation s'est terminée fin 2014 et les sept candidats, aujourd'hui diplômés, ont réalisé un mémoire sur les thèmes suivants :

Titre du projet	Thème du projet	Etablissements	Noms / Fonctions	Localisation	Région
Impact de la communication thérapeutique utilisée lors de l'accueil du patient dans un service de chirurgie digestive sur la douleur post-opératoire : une étude randomisée en simple aveugle	Prise en charge de la douleur / du patient par l'hypnothérapie	Clinique Jules Verne (MCO)	Caroline MARGUET / Infirmière unité chirurgie digestive / gynécologie / proctologie / coordinatrice CLUD	NANTES (44)	PAYS DE LOIRE
Quel accompagnement proposer en post prandial lors d'une hospitalisation pour anorexie mentale ?	Prise en Charge des Maladies Chroniques (anorexie mentale pour un public adolescent)	Institut Mutualiste Montsouris (MCO et Psychiatrie)	Karine IMPENS / Infirmière en psychiatrie de l'adolescent et du jeune adulte	PARIS (75)	IDF
Evaluation de l'impact d'une prise en charge paramédicale précoce et adaptée pour les patients opérés d'une mastectomie partielle avec curage axillaire maintenue en chirurgie ambulatoire	Cancer du sein	Clinique Mutualiste Chirurgicale (MCO)	Catherine GRIZARD / Infirmière anesthésiste	ST ETIENNE (42)	RHONE ALPES
Etude prospective et contrôlée de l'acceptabilité et de la satisfaction liée à l'utilisation à domicile du bras robotique de manipulation Jaco par la personne tétraplégique fonctionnelle	Prise en charge des lésés médullaires vieillissants	Centre Mutualiste Neurologique PROPAPA (SSR)	Sonia HENKOUS / Ergothérapeute	MONTPELLIER (34)	LANGUEDOC ROUSSILLON
Lors de l'éducation thérapeutique aux auto-sondages, une présentation exhaustive de la gamme de sonde urinaire favorise-t-elle l'observance à cette technique ?	Education thérapeutique- Neuro-urologie	Centre mutualiste de KERPAPPE (SSR)	Frédéric LE LIJOUR / Infirmier médico-technique	PLOEMEUR (56)	BRETAGNE
Observance du casque réfrigéré à base de gel de glycérine par le patient sur la prévention de l'alopécie chimio-induite	Recherche en soins en cancérologie	Clinique Armoricaine de Radiologie (MCO)	Murielle ANDRE / Infirmière	SAINT BRIEUC (22)	BRETAGNE
Suivi des patients obèses : impact de la fréquence du suivi sur le poids, la capacité fonctionnelle et la qualité de vie	Prise en Charge de l'Obésité	Centre de l'Obésité Bernard Descottes (SSR)	Jessica LEFEVRE / Professeur Activité Physique Adaptée	ST YRIEIX LE PERCHE (87)	LIMOUSIN



Remise des résultats de l'étude sur les douleurs de l'IVG médicamenteuse
Mercredi 17 décembre 2014

UN DISPOSITIF BOURSE "RECHERCHE CLINIQUE MUTUALISTE"

Construit avec des acteurs terrain sur une thématique forte de santé publique, il privilégie une dimension pluridisciplinaire et multi site. Deux projets, qui sont en cours de finalisation, ont ainsi reçu la bourse :

- **En 2011** : "Etude sur la douleur dans les Interruptions Volontaires de Grossesse (IVG) médicamenteuses", portée par l'équipe du Centre Clothilde Vauthier de la Clinique Mutualiste Jules Verne de Nantes. Terminée fin 2014, l'étude comprend deux volets : un volet épidémiologique et un volet sociologique. Sur le volet sociologique, les objectifs de l'étude étaient de mesurer le niveau de douleurs ressenties par les femmes dans les cinq jours qui suivent une IVG médicamenteuse, d'analyser les facteurs démographiques, sociaux et médicaux associés à l'intensité de ces douleurs. L'étude s'est déroulée dans onze centres (CHU et Cliniques mutualistes) entre 2013 et 2014. Cette

enquête a permis la constitution d'un échantillon de 453 femmes ayant eu une IVG en France en 2011 et de recueillir des informations de qualité sur la situation sociale, psychosociale, sur le contexte de l'IVG. Elle a permis d'observer de façon directe les douleurs et symptômes ressentis par les femmes.

- **En 2012** : "Evaluation des effets du parcours de rééducation/réadaptation en déficience sensorielle (visuelle et auditive)" du Centre Régional Basse Vision/Troubles de l'Audition de la Mutualité Anjou Mayenne à Angers. L'objectif est de construire, tester et valider un outil de mesure de la qualité de vie de référence pour les personnes atteintes de déficience sensorielle. Les outils de mesure de qualité de vie ont été élaborés et validés. L'étude amorce une phase "avancées de test et de collecte de données" avec 176 patients déficients visuels et 57 patients déficients auditifs en pré prise en charge et 25 patients en post prise en charge, échantillon qui doit croître dans le temps (durée du parcours entre 6 à 12 mois).

UN SOUTIEN À DES ÉTUDES SUR L'INNOVATION EN SANTÉ NUMÉRIQUE

La Fondation de l'Avenir a lancé en collaboration avec la FNMF un appel d'offres sur l'Etat des Lieux de la Santé Numérique en France. Deux laboratoires ont été sélectionnés pour réaliser deux études de natures différentes mais complémentaires :

- le Centre de Recherche et de Gestion de l'Ecole Polytechnique et l'EHESP doit réaliser un Etat des Lieux de l'Innovation en Santé Numérique ;
- l'UPEC de Créteil doit construire un petit guide d'exploration au pays de la Santé Numérique.

La finalité de ces études est d'acculturer les mutuelles (Livre II), les établissements sanitaires et médico-sociaux et plus largement l'environnement mutualiste aux enjeux de la santé numérique et ses conséquences sur les modes de prises en charge, dans le courant de l'année 2015.

UN SOUTIEN AUX FONDATIONS ABRITÉES SUR DES THÉMATIQUES COMPLÉMENTAIRES À LA FONDATION DE L'AVENIR

La Fondation de l'Avenir couvre d'autres thématiques de santé à travers l'activité de ses fondations abritées et met en place pour chacune d'entre elles un dispositif de soutien adapté à sa thématique et aux demandes de leurs membres fondateurs.

En 2014, de nouveaux dispositifs ont émergé dans le champ de l'innovation en matière de soins et d'accompagnement, en dehors de l'appel à projets traumatologie et dépendance de la Fondation Paul Bennetot (groupe Matmut). Il s'agit de :

- la Fondation EOVI MCD (thème : *Enfance Famille*). Un appel d'offres sur l'"Etude sur l'impact du développement de l'enfant dont l'un des parents est malade et/ou handicapé : Etat des lieux et analyse de l'existant en France et à l'International" a été lancé. Le laboratoire de Psychopathologie et Processus de Santé de l'Université Paris Descartes a été choisi pour réaliser cette étude.

- la Fondation MUTAC (thème : *Isolement des Personnes Agées*). Un appel d'offres sur une "Etude exploratoire sur l'impact médical, psychologique et social de l'isolement des personnes âgées" a été lancé et le Laboratoire LAPCOS de l'Université de Nice Sophia Antipolis associé à l'Institut du vieillissement du gérontopôle du CHU de Toulouse a été choisi pour réaliser cette étude.

- la Fondation de La Mutuelle Générale (thème : *TIC et maladies neuro-dégénératives*). Une note de positionnement sur "les Technologies Information et Communication (TIC) et maladies neuro-dégénératives" a été proposée pour mieux définir les axes d'orientation et d'intervention.

- la Fondation BFM (thème : *suicide et handicap*). Une note de positionnement a été proposée pour mieux définir les axes d'orientation.

Valorisation des projets et information scientifique

6.

Valorisation des projets et information scientifique

Valorisation scientifique

LES PREMIÈRES RENCONTRES "ANTICIPER L'AVENIR" AVEC LE GHMF

Le 6 février 2014, Dominique Letourneau, président du directoire de la Fondation de l'Avenir et Maurice Ronat, vice-président du GHMF, ont inauguré ensemble les premières rencontres "Anticiper l'Avenir".

Intitulée "Impacts de la recherche appliquée et de l'innovation sur les établissements hospitaliers mutualistes", cette première édition a permis de poser plusieurs questions : la recherche d'aujourd'hui permet-elle de dessiner des évolutions dans les pratiques et les organisations de demain ? Les chercheurs d'aujourd'hui, qui sont dans les pratiques médicales, peuvent-ils instaurer un dialogue avec ceux

qui prendront des décisions en matière d'évolution des organisations ou en matière d'investissements ? Construites autour des interventions de quatre spécialistes, le professeur François Pattou, professeur de chirurgie générale, le professeur Jean-Jacques Lemaire, professeur de neurochirurgie, le professeur Olivier Montagne, cardiologue et le professeur Isabelle Durand-Zaleski, directrice de Recherche Clinique en Economie de la santé, ces rencontres ont apporté des éclairages pluridisciplinaires. Le débat qui a suivi ces interventions, animé par le docteur Philippe Leduc, ainsi que l'ensemble des échanges de cette journée, préfigurent ce qui pourrait devenir un événement récurrent édité sous formes d'actes.

LA BOURSE CASDEN DU JEUNE CHERCHEUR

La 5^e Bourse Casden du Jeune Chercheur a été remise le jeudi 27 mars au docteur Astrid Pinzano pour ses travaux sur la reconstruction du cartilage par ingénierie tissulaire.

Les capacités réparatrices des greffons cartilagineux issus de la thérapie cellulaire, bien que prometteuses, restent imparfaites. Les travaux du docteur Pinzano visent à étudier **l'influence de l'environnement de la greffe de cartilage sur sa capacité à assurer sa fonction de protection de l'os sous-jacent**. Cette recherche devrait permettre d'améliorer la fonctionnalité du tissu de réparation.

La Faculté de médecine de Nancy, représentée par son doyen Henry Coudane, a accueilli l'événement en présence de Didier Petit, délégué national de la Casden, d'Erik Lavarde, responsable de la communication de la Fondation de l'Avenir et de Jean-Yves Jouzeau, directeur de recherche au Biopôle de l'Université de Lorraine.

Depuis 2009, la Bourse Casden du Jeune Chercheur est remise au chercheur le plus jeune, choisi parmi l'ensemble des projets retenus dans le cadre de l'appel d'offres "recherche médicale appliquée" de la Fondation de l'Avenir.



SÉANCE COMMUNE AVEC L'ACADÉMIE NATIONALE DE CHIRURGIE

La Fondation de l'Avenir et l'Académie Nationale de Chirurgie ont organisé une séance publique mercredi 7 mai 2014 co-présidée par Dominique Letourneau, président du directoire de la Fondation de l'Avenir et Daniel Jaeck, président de l'Académie Nationale de Chirurgie.

Guy Magalon, président du Conseil Scientifique de la Fondation de l'Avenir était le modérateur de la séance commune dont le thème principal était la thérapie cellulaire. Les séances de l'Académie Nationale de Chirurgie permettent au plus grand nombre de chirurgiens francophones de **bénéficier des informations nouvelles sur les sujets chirurgicaux**, toutes spécialités confondues. Un des rôles de l'Académie est d'évaluer le développement des aspects techniques de l'art chirurgical et de leurs changements afin de définir les bonnes pratiques chirurgicales.

Au programme de la séance, les interventions des professeurs : Marco Vola, chargé du développement de la chirurgie cardiaque mini-invasive au CHU de Saint-Etienne : "Technique nouvelle de remplacement de la valve aortique par endoscopie", professeur Guy Magalon, chef de service de chirurgie plastique et réparatrice à l'hôpital de la conception à Marseille : "Du tissu graisseux à la cellule souche", Eric Bey, responsable du service de chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique à l'hôpital d'instruction des Armées PERCY à Clamart : "Brûlure par irradiation, chirurgie et thérapie cellulaire, François Féron, IRME, CNRS

UMR 6184 à Marseille : "Combiner thérapie cellulaire et traitement neurostéroïde pour réparer la moelle épinière", Marc Revol, chef du service de chirurgie plastique, reconstructrice et de chirurgie esthétique de l'hôpital Saint-Louis : "Chirurgie, médecine et société, le transsexualisme", Benoit Lengelé, chef du département de morphologie expérimentale de l'Université catholique de Louvain en Belgique : "Face/off: après les autotransplantations tissulaires, l'allogreffe de la face constitue-t-elle l'aboutissement ultime de la chirurgie reconstructrice du visage ?".

LA 6^e ÉDITION DES TROPHÉES DE LA FONDATION DE L'AVENIR

Tous les deux ans, la Fondation organise un concours scientifique national qui distingue des équipes de chercheurs dont l'objectif est de récompenser un travail de recherche abouti et innovant ayant débouché soit sur une application clinique soit vers une thématique nouvelle de recherche appliquée.

Le 9 décembre dernier, dans l'amphithéâtre du Musée des arts asiatiques Guimet à Paris, la Fondation de l'Avenir a remis ses Trophées pour une dotation totale de 130 000€.

Véritable temps fort de l'année pour la Fondation de l'Avenir, et avec le soutien de son partenaire historique, la Matmut, les trophées sont l'occasion de soutenir des équipes de recherche innovantes, confirmées ou émergentes. Quatre distinctions ont été distribuées à cette occasion.

Le prix Matmut de l'innovation médicale a été attribué au professeur Philippe Menasché, pour l'ensemble de ses recherches, notamment sur la greffe de cellules souches dans le traitement de l'insuffisance cardiaque. C'est Daniel Havis, président directeur général du groupe Matmut, qui a remis ce premier prix, doté de 60 000€. Il a annoncé le nom du lauréat aux côtés du professeur Guy Magalon, président du conseil scientifique et de Dominique Letourneau, président du directoire de la Fondation de l'Avenir.

Le nom du lauréat du **prix des mutuelles interprofessionnelles des équipes émergentes** doté de 25 000€ a été dévoilé par Maurice Ronat, président de la mutuelle EOVI MCD et membre du conseil de surveillance de la Fondation de

Valorisation des projets et information scientifique

l'Avenir. Il était entouré du docteur Catherine Le Visage, vice-présidente du conseil scientifique et de Véronique Faure-Gueye, vice-présidente du directoire de la Fondation de l'Avenir. Ce prix a été décerné au professeur Elena Moro, pour ses travaux de recherche sur un nouveau biomarqueur dans la maladie de Parkinson.

Le Prix MFP des donateurs, doté de 25 000€, a été remis au docteur Isabelle Bonan pour son projet sur la stimulation sensorielle dans le traitement des accidents vasculaires cérébraux. Elle a reçu son trophée des mains de Serge Bricchet, président de la Mutualité Fonction Publique, accompagné du docteur Philippe Girard, secrétaire du conseil scientifique et de Michel Sirven, vice-président du directoire de la Fondation de l'Avenir.

Enfin, pour la première fois cette année, un nouveau prix a été décerné. Il s'agit de la **Médaille AFCM - Prix Jean Bayle-Lespitau**. Cette nouvelle récompense a été remise par Etienne Caniard, président du conseil de surveillance de la Fondation de l'Avenir, Christian Guicheteau, président de l'Association Française de Cautionnement Mutuel et Jean Bayle Lespitau lui-même, en tant qu'ancien président de l'AFCM et actuel président du comité de contrôle interne de la Fondation de l'Avenir. Cette médaille a été décernée au professeur Jean-Marie Jouannic pour l'ensemble de ses travaux de recherche, notamment sur le développement d'une technique chirurgicale par fœtoscopie.





LE 7^e PRIX DES CHIRURGIENS DE L'AVENIR

La Fondation de l'Avenir accompagne la transmission du savoir et soutient les différents stades de la vie des chercheurs. A ce titre, elle a remis, le 27 novembre 2014, les Prix des Chirurgiens de l'Avenir aux étudiants les plus prometteurs du Master 2 de Sciences Chirurgicales des universités Paris Sud et Paris Est-Créteil.

Cet événement s'est tenu dans la prestigieuse salle du conseil de l'université Paris Descartes (Paris V), en partenariat avec les universités Paris Sud et Paris Est-Créteil, représentées par le professeur Eric Allaire, avec le soutien de l'Académie Nationale de Chirurgie, et en présence de son président, le professeur Daniel Jaeck. La cérémonie a débuté après la conférence du professeur Stéphane Palfi, chef du service de neurochirurgie de l'hôpital Henri-Mondor, sur le thème de la recherche translationnelle en neurochirurgie, du modèle animal au patient. Le professeur Palfi a ainsi pu évoquer son parcours et ses travaux de thérapies géniques pour la prise en charge de la maladie de Parkinson.

Les prix étaient répartis en trois parcours : neurosciences, cancérologie et 3R (Régénération, Réparation, Remplacement), avec une dotation de 3 000€ chacun, et 6 000€ pour le prix spécial du jury (tous parcours confondus).

Le lauréat du parcours Neurosciences, Henri Arthur Leroy, a reçu son prix des mains de Marc Thillays, responsable de la recherche médicale de la Fondation de l'Avenir et du professeur Evelyne Emery, responsable du parcours Neurosciences du master. Son travail portait sur la thérapie photodynamique interstitielle et le fractionnement du glioblastome. Michel Sirven, vice-président du directoire de la Fondation de l'Avenir, et le professeur Marc Pocard, responsable du parcours Cancérologie du master, ont remis le prix du parcours Cancérologie à Aude Merdrignac, pour son travail sur l'identification et la caractérisation d'un ARN non codant de longue taille dans le cholangiocarcinome intrahépatique.

Le prix du parcours 3R a été remis à Mathilde Couturier, par le professeur Eric Allaire et par Anne Mounolou, secrétaire générale de la Fondation de l'Avenir. Son étude portait sur le rôle de NOD2 dans la récurrence post opératoire iléale au cours de la maladie de Crohn.

Enfin, le prix spécial du Jury a été décerné à Paul Leduc, des mains du professeur Sabine Sarnacki, ancienne présidente du conseil scientifique et de Dominique Letourneau, président du directoire de la Fondation de l'Avenir. Son travail portait sur la tolérance vasculaire de l'utilisation des ultrasons focalisés de haute intensité sur le pancréas.

LA BOURSE HARMONIE MUTUELLE ALZHEIMER

Le 22 septembre 2014, au lendemain de la Journée Mondiale de la maladie d'Alzheimer, le docteur Emmanuel Barbeau, du Centre de recherche cerveau et cognition de Toulouse, a reçu la 6^e Bourse Harmonie Mutuelle. Son projet "Connaître et se souvenir : influence cognitive et cérébrale de l'exposition préalable sur la mémoire de reconnaissance dans la maladie d'Alzheimer précoce" a été encouragé par Etienne Caniard, président de la Mutualité Française, Stéphane Junique, président d'Harmonie Services Mutualistes, Dominique Letourneau, président du directoire de la Fondation de l'Avenir ainsi que François Venturini, directeur général d'Harmonie Mutuelle et Michel Sirven, directeur général délégué de la Fondation de l'Avenir.



Dans le cadre de son projet, le docteur Barbeau ambitionne de découvrir des facteurs susceptibles de faciliter la mémoire ainsi que des méthodes fiables pour distinguer les effets du vieillissement de ceux d'une pathologie dégénérative débutante.

Pour la deuxième année, Harmonie Mutuelle et la Fondation de l'Avenir ont mené une campagne de sensibilisation à la maladie d'Alzheimer. Le spot de 30 secondes rappelle que certains silences entretiennent la mémoire - comme les minutes de silences solennelles - alors que d'autres, sont synonymes de perte de mémoire. L'ensemble du dispositif renvoyait vers stop-alzheimer.org, un site de collecte de dons en ligne. Le spot a été décliné en 2014 en annonce presse, offrant la possibilité d'effectuer un don via un

coupon détachable. Les films de la première édition, qui mettaient en scène Liliane Rovère, Bernard Pivot et Rémy Julienne avaient été récompensés entre 2013 et 2014 par quatre prix par les professionnels de la communication français et internationaux.

LE MÉCÉNAT MASFIP

A l'occasion de l'Assemblée générale de la MASFIP à Paris, le 10 septembre 2014, Dominique Combe, présidente de la MASFIP, et Dominique Letourneau, président du directoire de la Fondation de l'Avenir, ont signé une convention de mécénat pour soutenir la recherche médicale et les innovations dans les pratiques de soins et d'accompagnement en oncogénétique. Discipline récente en plein essor, l'oncogénétique évolue à la croisée de la clinique et la recherche. Elle repose sur un ensemble des techniques génétiques et génétiques visant à évaluer le risque héréditaire de prédisposition familiale à un ou plusieurs cancers. Malgré les nombreuses avancées attendues de cette spécialité, l'oncogénétique n'est souvent qu'une partie intégrée de programmes de recherche plus globaux, plus considérée comme un outil servant les autres disciplines que comme une matière pleinement autonome. Cela ne permet pas encore de déterminer de manière fiabilisée tous les enjeux éthiques, scientifiques et organisationnels qui découlent du déploiement de cette discipline. C'est pourquoi la MASFIP et la Fondation de l'Avenir se sont engagées ensemble dans ce champ d'activité, tant au niveau de la recherche médicale qu'au niveau des innovations dans les pratiques de soins et d'accompagnement, en privilégiant les cancers féminins et en prenant soin d'intégrer dans ses travaux la dimension éthique.



Promotion de la recherche médicale et de la Fondation de l'Avenir

LE GT TOUR 2014



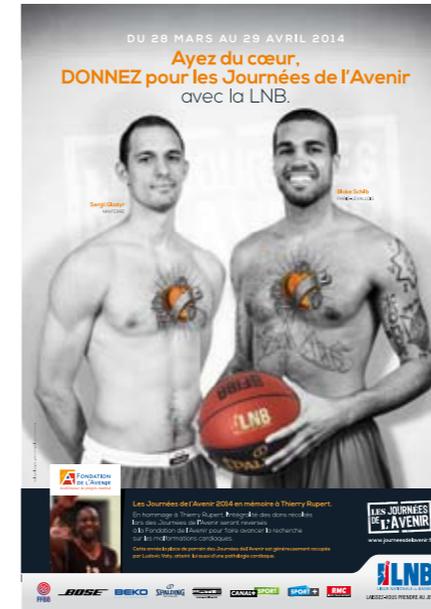
La Fondation de l'Avenir a été invitée sur les circuits des trois dernières manches du championnat de France des Circuits FFSA, aussi connu sous le nom de GT Tour. C'est au cœur du village Matmut, au sein du paddock, que **la Fondation de l'Avenir a donné rendez-vous aux passionnés de sport automobile pour faire connaître ses activités.**

Dominique Letourneau, président du directoire de la Fondation, le professeur Jean-Jacques Lemaire, neurochirurgien au CHU de Clermont-Ferrand, le professeur Guy Magalon, chirurgien plasticien et esthéticien de l'hôpital de la conception à Marseille, Béatrice Yrondi, secrétaire générale adjointe

d'Ociane, Yvan Maurin, délégué territorial de la Matmut à Clermont Ferrand, Lionel de Cubber, vice-président de la Mutualité Française PACA et Jean-Claude Simon, ancien secrétaire général de la Fondation de l'Avenir, se sont retrouvés pour partager un moment convivial et promouvoir les valeurs de la Fondation de l'Avenir, diverses animations furent proposées : interviews, jeux concours, remise de coupe et séances de dédicace avec les pilotes.

LES 20 KM DE PARIS

Pour la première fois depuis sa création, **la Fondation de l'Avenir a aligné une équipe au départ d'une compétition majeure de running**, les 20 km de Paris. Composée de partenaires mutualistes, de prestataires et de salariés de la Fondation, cette cohorte a porté haut les couleurs de la recherche médicale appliquée et de l'innovation dans la pratique de soins. Le 20 octobre 2014, encouragés par Dominique Letourneau, président du directoire de la Fondation de l'Avenir, 19 coureurs (3 femmes et 16 hommes) étaient au départ. Tous sont arrivés avec une moyenne d'équipe d'1 heure 52 minutes et 43 secondes. Au-delà de l'aspect purement sportif, cette expérience fut l'occasion de démontrer la capacité de la Fondation de l'Avenir à fédérer des énergies d'horizons différents autour d'un projet commun. Une première expérience sportive qui pourrait en appeler d'autres.



LES JOURNÉES DE L'AVENIR

Pour la huitième année consécutive, **la Fondation de l'Avenir et la Ligue Nationale de Basket** se sont unies afin de sensibiliser le public et soutenir la recherche sur les pathologies cardiaques avec Ludovic Vaty pour ambassadeur. Du 28 mars au 29 avril 2014, les 34 équipes des championnats Pro A et Pro B ont participé avec enthousiasme aux Journées de l'Avenir en présence de nombreuses personnalités de la Fondation et de son environnement. **Membres du directoire de la Fondation de l'Avenir, chercheurs soutenus, élus d'unions régionales ou de mutuelles partenaires**, autant d'acteurs qui ont accepté de représenter la Fondation de l'Avenir et d'informer le public sur la nécessité de soutenir la recherche sur les maladies cardio-vasculaires. Avec le soutien des clubs et de leurs partenaires, la Fondation de l'Avenir a sensibilisé des milliers de personnes, et a rendu hommage à Thierry Ruppert, basketteur professionnel décédé des suites d'une malformation cardiaque. Des appels aux dons ont été organisés afin de rappeler que la recherche n'a de sens que si elle est rapidement mise en œuvre pour soigner mieux, guérir plus vite ou améliorer la qualité de vie des malades.

Au cours du deuxième match de la finale de Pro A entre Strasbourg (à domicile) et Limoges, Alain Béral, président de la Ligue Nationale de Basket (LNB), et

Valorisation des projets et information scientifique

Ludovic Vaty, ont remis à Dominique Letourneau, président du directoire de la Fondation de l'Avenir, un chèque de 11 427 € correspondant aux collectes organisées par l'ensemble des clubs de Pro A et Pro B au cours des traditionnelles Journées de l'Avenir. Jeudi 16 octobre 2014, le professeur Francis Juthier, chirurgien cardiaque au CHRU de Lille, recevait ce même chèque des mains de Dominique Letourneau, président du directoire de la Fondation de l'Avenir, Ludovic Vaty, parrain des Journées de l'Avenir 2014 et de Paul Merliot, membre du comité directeur de la Ligue Nationale de Basket. Cette remise a été faite également en présence de Francis Formaglio, président de l'union régionale Nord-Pas de Calais de la Mutualité Française, de Bernard Peroy de la Mutuelle Apreva, ainsi que des représentants des clubs de Lille et de Gravelines.

LA FONDATION DE L'AVENIR LANCE UNE CHAÎNE VIDÉO

Valoriser les projets soutenus par la Fondation de l'Avenir peut prendre de nombreuses formes. À l'ère du "tout numérique", **la Fondation s'est dotée d'un outil de diffusion communautaire destiné au partage et au visionnage de vidéos sans publicité.** Cette plateforme a pour but de centraliser l'ensemble des productions audiovisuelles réalisées par la Fondation de l'Avenir, ses fondations abritées et ses partenaires. Sa vocation est de devenir une banque de programmes en ligne, consultable par tous, autour des sujets de recherche médicale appliquée et d'innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement. Sont notamment disponibles les vidéos des interventions du 8^e congrès de la Fondation de l'Avenir, des prix des chirurgiens, la 6^e édition des Trophées.



Ressources



7.

Ressources

La Fondation de l'Avenir s'appuie entièrement sur des financements privés. Depuis sa création, elle est portée par le mouvement mutualiste, historiquement des mutuelles de fonctionnaires et ouvert à l'ensemble des acteurs de l'économie sociale.

GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Collecte auprès des particuliers

Les ressources 2014 issues de la générosité publique s'élèvent à 4 431 000€, soit un maintien de la collecte par rapport à 2013 alors que le climat économique fort morose pouvait annoncer une année difficile. La part issue des legs reste importante en 2014 : 46 %.

Grâce à la mise à disposition gracieuse par ses mutuelles partenaires des fichiers de leurs adhérents, la Fondation de l'Avenir a lancé, comme c'est d'usage chaque année, une campagne de prospection de nouveaux donateurs. **Au total, ce sont 15 455 nouveaux donateurs qui ont été enregistrés, soit une progression de 7,23 % par rapport à 2013** (alors que le nombre d'envois n'a été augmenté que de 2,34 %).

En 2014, en conservant une quantité globale d'envois similaire, il a été décidé d'adapter cette campagne de prospection. La vague de décembre a ainsi été supprimée. La vague de début novembre a été avancée au 10 octobre pour réduire les coûts et permettre l'enregistrement de plus de dons sur l'exercice. La vague de septembre a quant à elle été un peu repoussée pour mieux correspondre à la Journée Mondiale Alzheimer, les adhérents Harmonie Mutuelle étant sensibilisés à la thématique.

Chaque mois, la Fondation adresse à ses donateurs fidèles un message d'information portant sur une thématique, soit sous la forme de la lettre d'information, Fonder l'Avenir, soit sous la forme d'un dépliant. Chaque message est accompagné d'un bulletin de don et d'un mandat de prélèvement automatique.

En juin 2014, la maquette et le format de Fonder l'Avenir (qui dataient de 2010) ont été totalement repensés pour lui donner un aspect plus "journal", le précédent modèle pouvant être assimilé à un dépliant publicitaire.

Le message "carte donateur" envoyé aux recrutés du semestre précédent a été particulièrement satisfaisant, en affichant un taux de retour de 6,97 %, versus 5,86 % en 2013 (alors que le nombre d'envoi a été augmenté de 42,54 %). On peut désormais considérer ces personnes comme des donateurs fidèles.

Les études marketing ayant montré que les nouveaux donateurs sont également les plus propices à souscrire un prélèvement automatique, la démarche téléphonique d'accueil réalisée en avril 2014 s'est accompagnée de la présentation de la forme de don régulier et de l'incitation à souscrire un prélèvement mensuel (ou trimestriel).

Pour poursuivre des actions différentes de collecte,

notamment en ligne, l'opération des Journées de l'Avenir a été réitérée, de même que le partenariat avec Harmonie Mutuelle sur la campagne stop.alzheimer.org.

Les legs

Pour la 2^e année consécutive, la Fondation a perçu des montants important au titre des legs : 2 045 000€ en 2014. Cette ressource reste cependant quasiment impossible à planifier et deux années ne représentent pas un recul suffisant pour établir s'il s'agit d'une évolution structurelle et non d'un effet conjoncturel. Afin de soutenir cette tendance, il a été décidé en 2014 de développer l'information des donateurs : création d'une brochure, réalisation d'affiches et envoi d'un mailing auprès d'une population ciblée de donateurs, car la grande majorité des légataires ont été donateurs à la Fondation de l'Avenir.

Conformément à la décision prise en 2013, la somme de 150 000€ a été attribuée sur chacune des bourses de doctorant suivantes : "legs Deroche pour la recherche en neurologie", "legs Caravati pour la recherche en cancérologie", "legs Caravati pour la recherche médicale appliquée".

Comme c'est le cas depuis 2009, un hommage aux testateurs a été rendu à l'occasion de la Toussaint dans de grands quotidiens nationaux.



AUTRES FONDS PRIVÉS

Mécénat

La Fondation de l'Avenir peut compter sur de nombreux mécènes provenant en grande majorité de l'univers mutualiste. La variété des soutiens possibles, financier ou en nature, permet aux mécènes de la Fondation de l'Avenir de choisir un ou des dispositifs adaptés à leurs attentes et besoins, parmi :

- Une convention financière, essentiellement un soutien à un projet issu de l'appel d'offre recherche médicale appliquée ;
- La convention de prêt de fichiers, pour permettre à la Fondation de l'Avenir de solliciter les adhérents ;
- La convention créatrice d'une fondation abritée sous égide de la Fondation de l'Avenir ;
- La souscription à des produits partage.

Les mécénats en numéraire

La collecte de fonds issue de ces mécénats est en progression de 27 % par rapport à l'année 2013. Cette progression est consécutive à l'intégration progressive en 2014 de deux nouvelles fondations abritées, la Fondation de La Mutuelle Générale (décembre 2013) et la Fondation BFM (avril 2014).

En 2014, le conseil de surveillance de la Fondation de l'Avenir a ratifié la création de deux fondations :

- la Fondation Banque Française Mutualiste ratifiée le 24 avril 2014 ;
- la Fondation Mutuelle des Motards ratifiée le 25 septembre 2014 et dont l'activité sera pleinement effective en 2015.

Par ailleurs, le 10 septembre 2014, la Fondation de l'Avenir et la MASFIP ont convenu ensemble de la création d'un "Fonds Avenir MASFIP pour la recherche et l'accompagnement en oncogénétique".

Les mécènes ont de fait une grande importance pour la Fondation de l'Avenir qui met en place, tout au long de l'année, de nombreuses actions pour valoriser ce lien particulier :

- visite de laboratoire pour consolider le lien entre le financeur et le financé ;
- création et diffusion de contenu grand public pour l'appropriation des projets financés par les mécènes ;

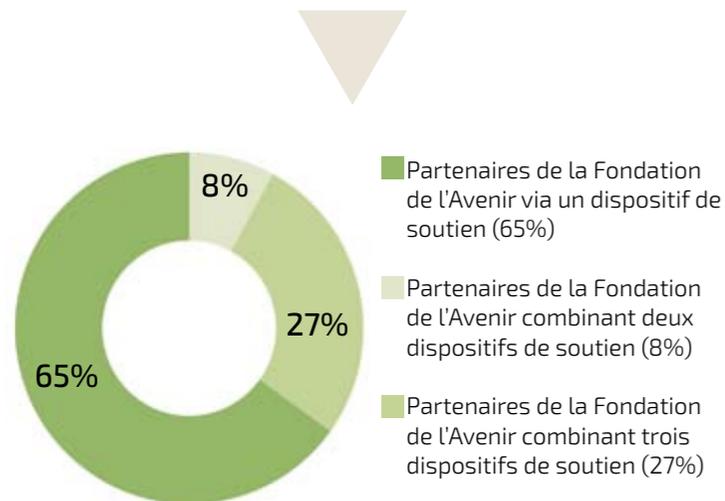


- diffusion de l'écho de la Fondation pour tenir informé des dernières actualités de la Fondation de l'Avenir.

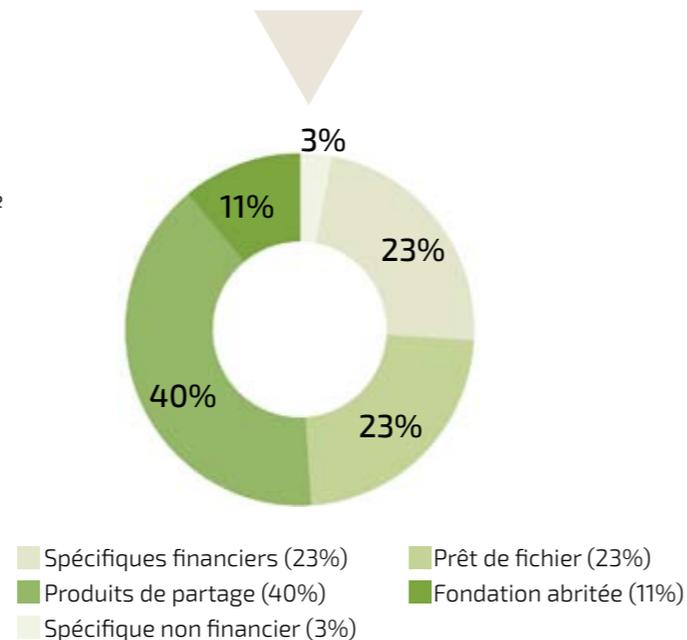
En 2014, la Fondation de l'Avenir a reçu le soutien financier de 16 mécènes* issus essentiellement de l'univers mutualiste.

*AFCM (Association Française de Cautionnement Mutualiste) ; AMF (Assurance Mutuelle des Fonctionnaires) ; Casden ; FNMI (Fédération Nationale de la Mutualité Interprofessionnelle) ; FNMF (Fédération Nationale Mutualité Française) ; Groupe Chèque Déjeuner ; Harmonie Mutuelle ; MASFIP (Mutuelle Action Sociale des Finances Publiques) ; Matmut ; MCDEF (Mutuelle Civile de la Défense) ; Mutuelle Familiale ; MFP (Mutualité Fonction Publique) ; Mutualité Française du Calvados ; Mutualité Française Seine Maritime ; MNT (Mutuelle Nationale Territoriale) ; UMC.

CARTHOGRAPHIE DES MÉCÉNATS



CONVENTIONS DE MÉCÉNATS



Les mécénats en nature

Consciente des évolutions de son environnement, la Fondation de l'Avenir a décidé de mettre en œuvre des principes directeurs quant à l'intégration du mécénat en nature dans ses moyens d'action. Même si le mécénat en nature n'a pas vocation à être inscrit dans la comptabilité, il ne faut pas en négliger la valeur de ses apports qui peuvent prendre la forme de la mise à disposition gracieuse d'un outil ou le partage de compétences et constituer une réelle source de richesse. **En 2014, le mécénat a pris deux formes distinctes :**

Les prêts de fichiers : les campagnes de prospection de la Fondation de l'Avenir s'appuient exclusivement sur le prêt de fichiers des mutuelles. En 2014, dix mutuelles* et une fédération* se sont engagées aux côtés de la Fondation de l'Avenir et lui ont apporté leur soutien en lui permettant d'envoyer un message de sensibilisation à certains de leurs adhérents. Plus de 15 500 adhérents ont fait un don en faveur de la recherche médicale appliquée, à la suite de cette campagne d'appel à dons. Un chiffre en progression de 7.6 % par rapport 2013.

* Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique ; Mutuelle Générale de l'Education Nationale ; Harmonie

Mutuelle ; Harmonie Fonction Publique ; Mutuelle Générale de l'Economie, de la Finance et de l'Industrie ; Mutuelle Nationale Territoriale ; Mutuelle Civile de la Défense ; Mutuelle Générale de l'Environnement et Territoire ; Mutuelle du Ministère de la Justice ; Mutuelle Générale des Affaires Sociales ; Mutuelle Centrale des Finances

Les mécénats de compétence : le mécénat de compétence est défini comme un don en nature par la doctrine fiscale administrative. Ce don de compétences d'un mécène au profit d'une structure bénéficiaire consiste en la mise à disposition de salariés qui sont volontaires pour cette mission et interviennent sur leur temps de travail.

Il y a deux formes possibles de mécénat de compétence :

- Le prêt de main-d'œuvre : des salariés sont mis gratuitement à la disposition de la structure bénéficiaire, responsable du travail accompli. En 2014, ce type de mécénat est évalué à 9 361 €.
- La prestation de service : le mécène offre la réalisation d'une tâche déterminée. En 2014, le montant total de ce type de soutien s'élève à 5 046 €.



Les produits partage

La Fondation de l'Avenir s'appuie également sur l'environnement mutualiste pour collecter des ressources via des produits partage.

Trois partenaires se mobilisent de cette manière auprès de la Fondation de l'Avenir : la Banque Française Mutualiste, OFI et Mutac.

Le fonds Avenir Partage ISR : la Fondation de l'Avenir a mis en place un mode de financement original au bénéfice de la recherche médicale : le fonds commun de placement "Avenir Partage ISR" (Investissement Socialement Responsable). Il permet au souscripteur (entreprises issues de l'économie sociale) de rétrocéder annuellement, sous forme de dons, 2% de la valeur liquidative du fonds au profit de la Fondation. Le souscripteur bénéficie alors d'un crédit d'impôt égal à 60% du don dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires.

Ce fonds éthique, initié par la Banque Française Mutualiste, et géré par OFI permet d'assurer l'optimisation des performances financières tout en garantissant la sélection d'un portefeuille de valeurs d'entreprises notées sur leur engagement en termes d'Investissement Socialement Responsable. Ce fonds a reçu en 2009 le label Finansol et a été ouvert aux particuliers. Au 31 décembre 2014, les souscripteurs

de ce fonds étaient : BFM, MGEFI, MG, MNT, Matmut, MGET, Smar, CNG, Mutuelle des douanes, FNMI, SMIP, Mutualité française Doubs, Mutame Normandie, MNF, Mutac, Mutlog, Apreva, MAGS, Mutex, Groupe Mutualiste RATP, AFCM, MCD, Masfip, MNAM.

Le livret BFM Avenir : Afin de poursuivre son action solidaire, la BFM a développé avec la Société générale un service d'épargne destiné à favoriser les dons versés aux associations. Sa commercialisation a démarré le 1^{er} décembre 2010. La Fondation de l'Avenir est bénéficiaire de cette offre. Les clients BFM et Société générale peuvent désormais lui reverser tout ou partie des intérêts de leurs livrets. Le capital épargné par le client BFM-SG reste intact et il se voit adresser un reçu fiscal.

Activités des fondations abritées en 2014



8.

Activités des fondations abritées en 2014



FONDATION
Paul Bennetot

*La Fondation du
Groupe Matmut*

LA FONDATION PAUL BENNETOT (GROUPE MATMUT)

La Fondation Paul Bennetot soutient l'innovation et la recherche en traumatologie et post traumatologie. En 2014, elle a finalisé son projet phare : **“Etude sur l'efficacité d'une prise en charge neuropsychologique précoce chez des patients ayant subi un traumatisme crânien léger”** (IRME 2011 - TC Léger).

Environ 75 000 personnes par an, soit 8 à 10 personnes par jour, sont victimes d'un traumatisme crânien léger et reçues au service d'accueil des urgences. Des séquelles de type syndrome post traumatique peuvent apparaître par la suite pour environ 20% des cas.

En l'absence de prise en charge reconnue, les

personnes blessées se retrouvent dans des situations difficiles qui ont des répercussions sur leur vie quotidienne (nomadisme médical, arrêt de travail, ...). Ce projet d'envergure porté par l'Institut pour la Recherche médicale sur la Moelle épinière et l'Encéphale (IRME), en collaboration avec plusieurs partenaires (hospitaliers, établissements mutualistes...), a pu répondre à une problématique de santé publique et à des questions de prise en charge utile pour les patients, les professionnels de santé, les assureurs et les pouvoirs publics.

Cette étude d'envergure, réalisée sur une cohorte de 221 patients, a démontré qu'un traitement spécifique et adapté avait des effets positifs sur la qualité de vie des victimes de TCL pris en charge de manière précoce.

Les résultats et analyses définitives ont été mis en valeur au cours d'un symposium en mai 2014, au même titre que les travaux réalisés sur ce thème. Des perspectives nouvelles s'ouvrent aujourd'hui en s'appuyant sur les résultats de cette pratique de prise en charge.

Parmi les autres projets achevés en 2014

• Deux projets d'«Innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement»

- «La démarche précoce d'insertion socioprofessionnelle auprès des personnes hospitalisées en établissements de soins de suite et de réadaptation et atteintes d'un handicap sensoriel» de l'Association COMETE France et le Centre Régional Basse Vision, Troubles de l'Audition (CRBVTA) de la Mutualité Française Anjou Mayenne. Ce projet a débouché sur la création d'un référentiel élaboré par des professionnels de l'accompagnement et spécifiquement adapté à l'accompagnement de patients atteints d'un handicap sensoriel. Ce référentiel sera expérimenté au sein d'un autre établissement dans une deuxième étape du projet prévue en 2015 et 2016.

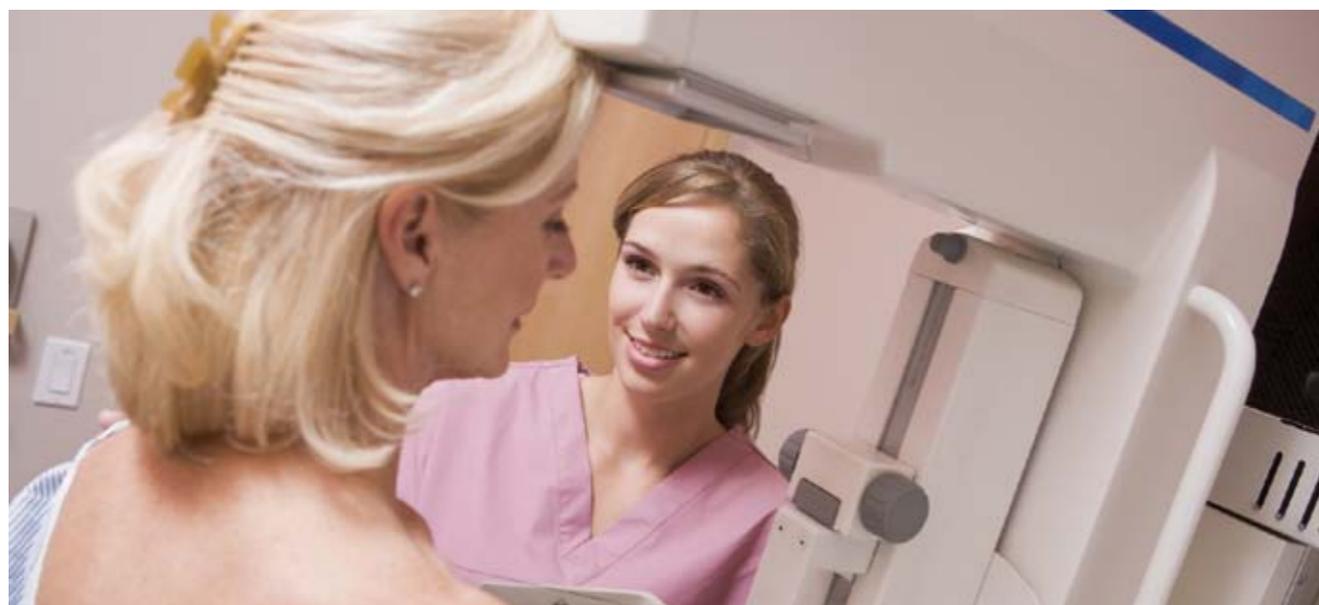
- «Plan Amélioration Qualité Escarre», du Centre Mutualiste Neurologique de PROPARA Languedoc-Mutualité (2009). Il sera publié début

2015 sous forme d'un guide intitulé : «Prévention et traitement de l'escarre chez une personne affectée d'une pathologie neurologique. Réalisation d'un guide pratique du professionnel de santé pour améliorer la qualité de prise en charge par une démarche éducative». Ce guide a été validé en 2014 par un groupe de lecture multidisciplinaire (sociétés savantes, associations d'usagers). Il sera distribué auprès des établissements mutualistes, publics et privés non lucratifs.

• Deux projets issus de la Bourse Paul Bennetot :

- «Etude des besoins éducatifs à distance d'un AVC droit avec négligence spatiale unilatérale et/ou anosognosie» du Centre SSR MGEN Pierre Chevalier. L'étude qualitative réalisée en 2014 a permis d'identifier les besoins éducatifs des personnes malades et des besoins spécifiques des aidants et de les intégrer au programme d'éducation thérapeutique de l'établissement.

- «Accueil ordinaire en crèche de jeunes enfants déficients sensoriels» de la Mutualité Française du Gard. Ce projet a permis d'élaborer un dispositif d'accueil adapté (construction d'un livret d'accueil, formation des professionnels, mise en place d'ateliers), articulé avec les professionnels de santé.



LA FONDATION SANDRINE CASTELLOTTI

La Fondation Sandrine Castellotti (FSC) met progressivement en place des actions de prévention et d'aide aux soins pour les personnes souffrant de Troubles du Comportement Alimentaire (TCA), ainsi que pour leurs proches, afin de répondre aux recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS). En 2014, la FSC a ainsi **participé à différents événements professionnels pour mieux prévenir les TCA :**

- **6^e journée du Réseau TCA Francilien :** le 16 octobre 2014, à l'Institut Mutualiste Montsouris (IMM), les actions du réseau et les perspectives ont été abordées, en évoquant les différentes possibilités de groupe de parole mis en place en Ile de France, ainsi que la ligne téléphonique «Anorexie-Boulimie-Info-Ecoute» ;
- **Participation aux groupes de parole parents à la MGEN :** les proches ont un rôle à jouer dans la guérison de leur enfant, compagnon... Partager ses souffrances est essentiel pour reprendre confiance et espérance en l'avenir. Cette «**guidance familiale**» est indispensable pour mieux comprendre la personne souffrante dans ses comportements paradoxaux et permettre ainsi aux proches d'aider et d'accompagner celle-ci sur le chemin de la guérison ;
- **Organisation d'une conférence-débat :** en partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville de Saint-Maur et son Point Ecoute Famille, le 11 mars 2014, animée par la psychologue Solange COOK-DARZENS sur le thème de «L'anorexie de l'enfant et ses spécificités» ;
- **Participation à la Rencontre de l'AFDAS-TCA «TCA et vie d'adulte» :** le 13 juin 2014, par la présentation d'un témoignage de deux membres du comité de gestion de la FSC, mesdames Tineke Hatier et Danielle Castellotti sur le «Rôle des parents dans la reprise des liens sociaux» ;



- **Participation aux réunions du collectif national SISM pour la FNA-TCA :** la FSC est membre de la FNA-TCA (Fédération Nationale des Associations liées aux Troubles du Comportement Alimentaire). Elle en est la déléguée au collectif national des SISM (Semaines d'Information sur la Santé Mentale). A raison d'une réunion tous les mois, à l'hôpital Sainte Anne.

Pour aider les soins, la FSC a mené à bien des ateliers de médiation thérapeutique :

- Partenariat IMM : «Un jardin partagé» : financement d'un atelier jardinage, inauguré le 6 octobre 2014 ;
- Partenariat Hôpital Raymond Poincaré (Garches) : création et financement d'un atelier d'ergothérapie ;
- Partenariat association ENDAT (Paris) : financement d'un atelier de psychomotricité et d'un atelier d'art thérapie.



LA FONDATION EOVI MCD

En 2014, La Fondation EOVI MCD a lancé son propre appel à projets, destiné à promouvoir une étude sur l'impact du développement de l'enfant dont l'un des parents est malade et/ou handicapé.

“La parentalité des personnes atteintes d'une pathologie somatique ou mentale et impacts sur le développement de l'enfant”, projet porté par Madame Wendland du Laboratoire Psychopathologie et Processus de Santé à Paris.

Lorsqu'un adulte parent est atteint d'une pathologie mentale ou somatique grave, qu'elle soit aiguë ou chronique, ces pathologies sont susceptibles d'entraîner des handicaps à des degrés variés et d'affecter l'exercice de la parentalité. Par conséquent, la relation parent-enfant et le développement (psychomoteur, socio-affectif et cognitif) de l'enfant peuvent en être affectés. Des modalités de soutien à la parentalité et d'accompagnement de l'enfant grandissant avec un parent malade peuvent modérer cet impact. Cependant, celles-ci demeurent en partie isolées, mal connues et évaluées.



LA FONDATION MUTAC

La Fondation Mutac a démarré son activité au 1^{er} janvier 2014.

En 2014, une enquête auprès du grand public a été lancée autour de la perception des Français de l'isolement des personnes âgées.

Intitulée **“L'isolement en France, état des lieux, regards croisés du grand public et des personnes concernées”**, elle met en évidence l'importance qu'accordent les Français au problème de l'isolement. Ils ont exprimé un sentiment d'inquiétude, un manque d'information et des attentes de réponses des institutions.

En parallèle de cette enquête, un appel d'offres a été lancé pour soutenir une étude exploratoire sur l'impact médical, psychologique et/ou social de ses situations d'isolement et de solitude vécues par les personnes âgées. Le docteur Benoit du laboratoire LAPCOS de l'université de Nice Sophia Antipolis associé à l'Institut du vieillissement du gérontopôle du CHU de Toulouse a été choisi pour réaliser cette étude, dans le cadre de leur projet intitulé : “Identification des indicateurs de fragilité psychologique de la personne âgée en situation d'isolement”.

L'objectif de cette étude est de proposer, tester et affiner un outil de détection des déterminants de la fragilité psychologique permettant d'anticiper les impacts médicaux et environnementaux de l'isolement social, d'en répertorier les conditions sociologiques et de repérer les éléments psychologiques reliés à la situation d'isolement.

A ce jour, les données de 59 sujets ont pu être récupérées, l'étude se poursuivant désormais à un rythme régulier sur le Centre recruteur des Alpes-Maritimes.



LA FONDATION DE LA MUTUELLE GÉNÉRALE

Au cours de l'année 2014, une enquête auprès de 1 513 internautes sur “Les Français et les technologies au service de l'autonomie des personnes atteintes de maladies neurodégénératives” a été réalisée par la Fondation de La Mutuelle Générale qui a pu en déceler les principaux enseignements :

- les Français se sentent concernés par les maladies neurodégénératives et la perte d'autonomie ;
- les technologies au service des malades et de leurs proches sont une véritable attente de la part des Français ;
- les impacts positifs perçus, notamment sur le maintien à domicile des malades ;
- Le coût financier des technologies est perçu comme le principal inconvénient.

La Fondation de La Mutuelle Générale a créé un outil ludique et accessible à tous pour mieux utiliser sa mémoire. Intitulée “J'entretiens ma mémoire” et développée en collaboration avec le docteur Michel Cymes, cette application s'adresse à un public très large. A ceux qui souhaitent entretenir leur mémoire, quel que soit leur âge, mais aussi à ceux, plus âgés, qui souhaitent ralentir le vieillissement cérébral. Le “Trophée des Apps meilleure application de bien-être, sport et santé” lui a été décerné par un jury de personnalités des médias et technologies digitales le 21 octobre 2014.





La fondation **VISAUDIO**,
pour la vision et l'audition

LA FONDATION VISAUDIO

En 2014, les membres du comité de gestion ont validé le soutien à deux projets issus de l'appel d'offres Recherche Médicale Appliquée de la Fondation de l'Avenir :

Etude du phénomène de "Rainbow Care" lié à la chirurgie laser " femtoseconde" de la myopie. Ce projet est porté par le professeur Karsten Plamann - Laboratoire d'Optique Appliquée (LOA) - ENSTA ParisTech, École Polytechnique, CNRS UMR 7639 à Paris.

Le rainbow glare est un effet secondaire potentiellement gênant et encore mal connu survenant après chirurgie réfractive cornéenne effectuée par laser femtoseconde. Il se manifeste par la perception de bandes lumineuses colorées décomposant le spectre de l'arc-en-ciel autour d'une source de lumière blanche, survenant de jour comme de nuit. Le mécanisme évoqué est celui d'un réseau de diffraction créé par les pulses laser sur la face postérieure du capot cornéen découpé au laser femtoseconde. Le projet du professeur Plamann a pour but d'évaluer précisément les paramètres de découpe responsables de ce phénomène.

La délivrance des impacts laser crée un motif régulier au sein du tissu cornéen. Il apparaît qu'une randomisation des impacts laser réduirait considérablement le phénomène de diffraction.

La première étape du projet débuté en octobre a consisté à vérifier cette hypothèse sur des lentilles rigides représentant le cristallin.

La seconde étape consiste à confirmer ces résultats sur des cornées animales. Ensuite, un travail de programmation des lasers femtoseconde sera entamé pour que l'espacement entre les spots se fasse de manière aléatoire et sur une échelle limitant l'effet kaléidoscope.

Mise au point d'un test linguistique destiné à évaluer la perte auditive chez les personnes atteintes de surdité et à mesurer le bénéfice d'une prothèse auditive. Ce projet est porté par le docteur Annie Moulin - Centre de recherches en Neurosciences - Université de Lyon.

L'objectif du projet du docteur Moulin entre dans le cadre plus général de la mise au point et la validation clinique d'une batterie de tests de perception de la parole, permettant d'évaluer de manière rapide et reproductible les capacités de perception de la parole du patient déficient auditif et le bénéfice des prothèses auditives. Ce projet vise à élaborer de nouvelles listes de mots monosyllabiques, en se basant sur une méthodologie préalablement éprouvée lors de l'actualisation de listes de mots dissyllabiques.

Le projet a débuté en novembre 2014 avec la signature de la convention. Le docteur Moulin a tout d'abord établi une liste de mots psycholinguistiques qu'elle a fait enregistrer par deux locuteurs.

Un travail de screening des informations est actuellement en cours pour individualiser les mots et sélectionner les enregistrements qui serviront à la recherche. Ce travail préliminaire à la recherche est difficile mais une première évaluation sur des patients tests devrait pouvoir démarrer prochainement.



Rapport financier 2014 de la Fondation de l'Avenir

Edito



Dominique Lebrun
Trésorière

Cette année encore, la Fondation de l'Avenir a poursuivi son développement :

- Huit fondations sont abritées au sein de la Fondation de l'Avenir, la Fondation BFM et la Fondation Mutuelle des Motards l'ayant rejoint en 2014 ;
- Les dispositifs de soutien à la recherche ont été complétés par la création de la Bourse de doctorant, financée en 2014 par les legs.

Les ressources globales de la Fondation de l'Avenir ont augmenté de 8%, hors gestion des fonds affectés. La collecte de dons reste la première ressource (35% des ressources de l'année) pour 2,5M€. Les legs restent à un niveau très élevé : 2M€

Le mécénat représente 29% des ressources de l'exercice :

- Les partenariats triennaux avec les entreprises mutualistes ont été reconduits en 2014 et permettent de pérenniser les actions soutenues ;
- Les fondations sous égide participent grandement à cette augmentation par leur contribution.

L'activité de recherche bénéficie de l'augmentation des ressources. Les emplois sur les missions sociales (recherche médicale, innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement, valorisation des projets et information scientifique) progressent de 19% pour atteindre 4,1M€ (soit 74% des emplois, hors gestion des fonds affectés). Les frais de recherche de fonds représentent 18% et les frais de fonctionnement 8%. En termes de gestion financière, les instances de la Fondation de l'Avenir ont choisi un profil d'allocation stratégique des actifs financiers prudent. Le portefeuille des valeurs mobilières de placement géré par le mandataire Ofi Asset Management est valorisé à 76% sur des obligations. La politique des ressources envisagée sur les années à venir est un développement des opérations de collecte des fondations abritées, un élargissement des partenariats et un déploiement des produits partage.

Au terme de mon mandat, je suis heureuse du développement de la Fondation ces trois dernières années et transmets le témoin au nouveau trésorier, Roland Massotta.

9.

Rapport financier 2014 de la Fondation de l'Avenir

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014 de la Fondation de l'Avenir intègrent les comptes annuels des fondations sous égide, à savoir la Fondation Paul Bennetot, la Fondation Sandrine Castellotti, la Fondation Eovi Mcd, la Fondation Mutac, la Fondation Visaudio, la Fondation BFM et la Fondation de La Mutuelle Générale.

Les fondations abritées, agréées par les membres du Conseil de surveillance de la Fondation de l'Avenir sont juridiquement rattachées à la Fondation de l'Avenir et gérées en son sein de manière individualisée. Il est fait application des mêmes règles comptables et financières pour l'établissement de leurs comptes.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement n° 99-03 du Comité de réglementation comptable (CRC) en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- Du règlement n° 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ;

- Du règlement n° 2009-01 du 3 décembre 2009 du CRC relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation, modifiant le règlement n° 99-01.

Le compte d'emploi des ressources a été établi selon les dispositions de l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement n° 2008-12 du CRC.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes ont été les suivantes :

- Indépendance des exercices
- Principe de prudence
- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à un autre.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

COMPTE DE RÉSULTAT

L'excédent net cumulé pour l'exercice s'élève à 812 000€, contre 429 000€ en 2013.

La contribution au résultat des fondations abritées est de 523 000€, dont 301 000€ pour la Fondation Paul Bennetot.

Compte de résultat au 31 décembre 2014 :

	2014	2013	
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes	230		
Dons collectés	2 472 737	2 333 479	
Mécénat et partenariats	1 747 841	1 376 000	
Legs, donations et assurance vies	2 045 310	2 059 459	
Produits Partage	242 958	225 398	
Reprises sur provisions, amortissements et transfert de charges	195	509	
Autres produits d'exploitation	37 299	67 419	
TOTAL I	6 546 569	6 062 264	
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats	522 243	522 741	
Services extérieurs	470 101	489 083	
<i>dont locations immobilières et charges locatives</i>	144 323	176 670	
Autres Services Extérieurs	1 864 918	1 971 716	
<i>dont déplacements, missions et réceptions</i>	79 970	35 930	
<i>dont frais postaux et de télécommunications</i>	402 948	371 106	
Impôts et Taxes	78 660	86 477	
Salaires et traitements	817 764	780 975	
Charges sociales	393 356	374 613	
Dotations aux amortissements et provisions			
- sur immobilisations	40 706	43 562	
- sur actif circulant			
- pour risques et charges			
Prix, bourses et subventions	1 272 718	581 765	
Autres charges	7 351	3 459	
TOTAL II	5 467 816	4 854 391	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I+II)	TOTAL (I+II)	1 078 752	1 207 873

	2014	2013	
PRODUITS FINANCIERS			
Intérêts et produits assimilés	215 343	259 361	
Reprise sur provisions	32 781	169 943	
Produits sur cessions de vmp	117 927	96 418	
TOTAL III	366 051	525 722	
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux provisions		63 402	
Charges nettes sur cessions de VMP	21 336	13 754	
Autres charges financières			
TOTAL IV	21 336	77 156	
RESULTAT FINANCIER (III+IV)	TOTAL (III+IV)	344 715	448 566
RESULTAT COURANT (1+2)	TOTAL (1+2)	1 423 467	1 656 439
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion	0	18 244	
Sur cession d'éléments d'actif	0	400 000	
Reprises sur provisions et transferts de charges			
TOTAL V	0	418 244	
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion	15	26	
Sur cession d'éléments d'actif	0	539 200	
Dotations aux amort. et provisions			
TOTAL VI	15	539 226	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-15	- 120 982	
TOTAL DES PRODUITS	6 912 620	7 006 230	
TOTAL DES CHARGES	5 489 168	5 470 773	
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	1 948 408	1 530 369	
Engagement à réaliser sur ressources affectées	- 2 560 260	- 2 636 413	
EXCEDENT ou DEFICIT	811 600	429 412	

Compte d'emploi des ressources 2014 :

EMPLOIS	Emplois de 2014	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public consommées sur 2014		RESSOURCES	Ressources collectées sur 2014	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2014	
				Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		T1	303
1. MISSIONS SOCIALES				1. RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC			
1.1 Réalisées en France				1.1 Dons et legs collectés			
- Actions réalisées directement	4 069	sT1	2 600	- Dons manuels non affectés	2 428		2 428
- Versement à d'autres organismes agissant en France				- Dons manuels affectés	45		45
				- Legs et autres libéralités non affectés	1 292		1 292
				- Legs et autres libéralités affectés	753		753
1.2 Réalisées à l'étranger						T2	
- Actions réalisées directement				1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	0		0
- Versement à d'autres organismes agissant en France							
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				2. AUTRES FONDS PRIVÉS	1 991		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	991	sT2	891	3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	0		
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés				4. AUTRES PRODUITS	371		
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres fonds publics							
				I. TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT	6 880		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	429	sT3	106	II. REPRISE DES PROVISIONS	33		
		T3 = sT1 + sT2 + sT3	3 597	III. REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	1 948		
I. TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	5 489			IV. VARIATION DES FONDS AFFECTÉS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC		T4	- 774
II. DOTATIONS AUX PROVISIONS	0			V. INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			
III. ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	2 560			VI. TOTAL GÉNÉRAL	8 861	T2 + T4	3 744
VI. EXCEDENT DE RESSOURCES SUR L'EXERCICE	812						
V. TOTAL GENERAL	8 861			VI. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		T6	3 641
V. Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		T5	60	Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		T7 = T1+T2+T4-T6	406
VI. Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la 1 ^{ère} application du règlement par les ressources collectées auprès du public		T5b	-16				
VII. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		T6 = T3 + T5 + T5b	3 641				

RESSOURCES

Les produits d'exploitation sont en augmentation de 8%.

Ressources provenant de la générosité du public

- Les ressources collectées auprès du public sont constituées des dons et legs : 4 518 000€ sur 2014 contre 4 393 000€ en 2013, soit une augmentation de 3%. Elles représentent 66% des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat.
- Les dons continuent leur progression : +6% sur l'exercice (2 473 000€ contre 2 333 000€ en 2013).
- Les legs restent au niveau exceptionnel de 2013 : 2 045 000€ en 2014 pour 2 059 000€ en 2013 et représentent 30% des ressources inscrites au compte de résultat 2014.
- Les ressources collectées auprès du public financent 73% de missions sociales, 24% de frais de recherche de fonds et 3% de frais de fonctionnement.

Mécénat et partenariats : 1 748 000€ contre 1 376 000€ en 2013, soit une augmentation de 27%. Les produits issus du mécénat de notre environnement mutualiste sont stables : 0,7M€. L'augmentation provient des contributions des nouvelles fondations abritées (Fondation BFM et Fondation de La Mutuelle Générale)

Produits partage : 243 000€, l'essentiel de ces produits provient d'un fonds commun de placement Avenir Partage ISR dont la gestion est assurée par OFI Asset Management et la commercialisation par la BFM. Les souscripteurs peuvent reverser chaque année 2% maximum de la valeur liquidative du fonds à la Fondation de l'Avenir.

EMPLOIS

Missions sociales

Les missions sociales de la Fondation de l'Avenir s'articulent autour de trois axes :

- **La recherche médicale** : la Fondation soutient des projets dans des thématiques qui couvrent tous les champs d'application de la médecine : cancer, neurologie, maladies cardiovasculaires... Certaines recherches ont abouti à des thérapies utilisées dans le monde entier, comme le traitement de la maladie de Parkinson par la stimulation profonde
- **L'innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement** : la Fondation contribue à l'innovation particulièrement à travers les fondations abritées. La Fondation est à l'origine d'un Programme d'Assurance Qualité sur la prise en charge de la douleur
- **La valorisation des projets et l'information scientifique** : la Fondation privilégie à travers l'information médicale ou scientifique qu'elle transmet sa fonction pédagogique aussi bien vis-à-vis de ses mécènes institutionnels que des donateurs : en les informant sur les progrès de la recherche médicale et la prise en charge des patients et en valorisant les projets qu'elle soutient.

Les missions sociales représentent 4 069 000€ en 2014, soit 74% des emplois contre 3 413 000€ soit 71% des emplois sur 2013. Elles sont financées pour 2 644 000€ en 2014 par des ressources provenant de la générosité du public

- **Recherche médicale** : le soutien aux programmes de recherche médicale appliquée et à leur suivi s'élève à 2 252 000€. L'augmentation est due principalement à la création en 2014 des bourses de doctorants, financées par des legs.

- **Innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement** : l'ensemble du poste s'élève à 902 000€ en 2014. Cet axe est porté par les fondations abritées, comme la Fondation Bennetot au travers de bourses ou projets, la Fondation Mutac (enquête) ou la Fondation Eovi Mcd.

- **Valorisation des projets et information scientifique** : elle comprend notamment les charges afférentes aux publications, supports et plateformes d'information médicale. Ces actions, qui s'élèvent à 915 000€ sur 2014, sont également portées par certaines fondations abritées, par exemple la Fondation de La Mutuelle Générale par le soutien à une chaire ou par la Fondation Paul Bennetot (organisation d'un symposium).

Frais de recherche de fonds

Les frais d'appel à la générosité publique s'élèvent sur 2014 à 991 000€, soit 18% et s'articulent essentiellement autour de deux postes de frais de collecte de fonds :

- Les frais d'appel aux dons comprenant les coûts de fabrication et d'expédition de messages à destination des donateurs ou de prospects pour solliciter des dons.
- Les frais de traitement des dons incluant les coûts de gestion informatique de la base de données donateurs et le coût de traitement des dons reçus (saisie, remise à l'encaissement et gestion des reçus fiscaux).

Ces frais sont financés à hauteur de 90% par la générosité du public.

Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement : 429 000€ sur 2014 représentent 8% des emplois et couvrent les frais généraux (loyers et entretien, personnels dédiés et les charges variables, tels que honoraires et frais de missions). Ces frais sont financés en grande partie par les revenus de la dotation.

Engagements à réaliser et report des ressources non utilisées

Les engagements à réaliser sur ressources affectées à des programmes définis dans les missions sociales (2 560 000€) enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources provenant de la générosité du public ou des autres fonds privés affectée à des programmes de recherche définis dans le cadre d'appel d'offres de recherche médicale et qui conformément à leur égard, n'ont pas été encore utilisées en fin d'exercice.

Les engagements ainsi provisionnés sont repris sur l'exercice suivant en comptes de produits « report des ressources affectées aux missions sociales » (1 948 000€) au rythme de leur réalisation.

RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier est de 345 000€ (dont 22 000€ pour les fondations abritées) contre 449 000€ en 2013 avec en 2013 une reprise nette de provision pour dépréciation de 74 000€.

Ce résultat provient principalement des revenus obligataires.

Le taux de rendement net comptable du portefeuille géré par Ofi est de +2,58% sur l'exercice 2014.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel déficitaire 2013 de - 121 000€ concernait principalement la vente de la ferme de Bligny et des titres de participation de l'Institut Mutualiste Montsouris (IMM) Recherche.

BILAN 2014

Immobilisations incorporelles et corporelles

- Les acquisitions de l'année concernent principalement du matériel médico chirurgical (pléthysmographe pour 55 000€) pour un programme de recherche.
- La refonte du site internet est inscrite en immobilisation en cours à fin 2014 pour 40 000€.
- Il est à noter que la Fondation de l'Avenir n'est pas propriétaire de son siège social.

Immobilisations financières

- Les immobilisations financières correspondent essentiellement à une participation de la Fondation de l'Avenir au GIP Ecole Montsouris (43K€)

Créances

- Les produits à recevoir (418K€) représentent les chèques de dons datés de 2014 et traités en début d'année 2015.

Valeurs mobilières de placement (VMP)

- Elles s'élèvent à 14 736K€ contre 12 502 K€ en 2013, soit une augmentation de 18%.

- La Fondation Paul Bennetot détient 11% des VMP au global.
- Leur montant significatif constitue une réserve sécuritaire afin de limiter des impacts conjoncturels qui tendraient à la fragiliser et de donner les moyens à la Fondation de l'Avenir d'avoir une politique de développement autour de projets ambitieux.
- Le portefeuille géré par le mandataire Ofi Asset Management s'élève à 11 015K€ ; il est majoritairement placé en obligations pour 65% et 35% en Opcvm. Au global, au 31 décembre 2014, l'actif est valorisé à 76% sur des obligations.
- Le profil d'allocation stratégique choisi par les instances de la Fondation de l'Avenir est un profil prudent.
- En valeur comptable brute, le portefeuille a bénéficié d'apports sur l'année pour 1,1M€.
- Une provision pour dépréciation de 31K€ sur 2 Fcp du portefeuille Ofi a été enregistrée au 31 décembre 2014 (provision pour dépréciation de 63K€ au 31 décembre 2013)
- 0,6M€ de plus value latente est dégagée sur l'ensemble des VMP détenues au 31 décembre 2014.

Disponibilités

- Les disponibilités sont stables : 2,4M€ dont 1,3M€ sur les fondations abritées au 31 décembre 2014. Elles comprennent 1,4M€ de comptes sur livret.

Actif

ACTIF	EXERCICE 2014			EXERCICE 2013
	Valeur brute	Amortissement et Provision	Montant net	
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Logiciels, droits et valeurs similaires	30 539	30 512	27	2 472
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles en cours	39 936	0	39 936	0
	70 475	30 512	39 963	2 472
Immobilisations corporelles				
Agencements, installations	7 064	2 524	4 540	5 133
Matériel médico-chirurgical	136 662	33 500	103 163	59 166
Matériel de bureau et informatique	81 144	48 756	32 388	23 396
Mobilier	45 735	28 486	17 250	20 583
Immobilisations corporelles en cours				
	270 606	113 266	157 340	108 278
Immobilisations financières				
Participations	42 762	0	42 762	42 762
Autres immobilisations financières	2 000	0	2 000	
	44 762	0	44 762	42 762
TOTAL I	385 843	143 778	242 065	153 512

Actif circulant				
Avances et acomptes versés sur commandes	4 278	0	4 278	5 040
Autres créances	84 852	0	84 852	7 385
Produits à recevoir	428 305	0	428 305	297 036
Valeurs mobilières de placement	14 766 695	30 621	14 736 074	12 502 030
Disponibilités	2 439 550	0	2 439 550	2 411 309
Charges constatées d'avance	19 326	0	19 326	30 709
TOTAL II	17 743 006	30 621	17 712 385	15 253 509
TOTAL GENERAL	18 128 849	174 399	17 954 450	15 407 021

Passif

PASSIF	EXERCICE 2014	EXERCICE 2013
Fonds associatifs de la Fondation de l'Avenir		
Fonds propres sans droit de reprise		
Dotation initiale	3 811 225	3 811 225
Dotation en nature	406 383	406 383
Dotation complémentaire	1 331 091	1 290 798
Réserves		
Réserves issues de la générosité publique	303 566	303 566
Autres Réserves	3 363 439	3 000 796
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	288 622	402 937
Sous-total Fondation de l'Avenir	9 504 327	9 215 705
Autres Fonds Propres		
Fonds propres sans droit de reprise	510 490	346 717
Réserves	949 536	926 835
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	522 978	26 475
Sous-total Fondations abritées	1 983 004	1 300 027
TOTAL I	11 487 331	10 515 732
Provisions		
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	0	0
TOTAL II	0	0
Fonds dédiés		
Fonds affectés sur legs et donations	1 710 883	1 351 362
Fonds affectés sur dons	2 516 030	2 263 699
TOTAL III	4 226 913	3 615 061
Dettes		
Dettes auprès établ. crédit, autres dettes financières	0	92
Avances et acomptes reçus / commandes	0	
Dettes fournisseurs	489 220	600 932
Dettes fiscales et sociales	163 118	153 566
Autres dettes	1 587 867	521 638
Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL IV	2 240 206	1 276 228
TOTAL GENERAL	17 954 450	15 407 021

Fonds associatifs

	Montant début exercice	Affectation résultat	Augmentation exercice	Diminution exercice	Montant fin exercice
Fonds associatifs de la Fondation de l'Avenir					
Fonds propres sans droit de reprise					
- dotation initiale	3 811 225				3 811 225
- dotation en nature	406 383				406 383
- dotation complémentaire	1 290 798	40 294			1 331 091
Réserves					
-réserves issues de la générosité publique	303 566				303 566
-autres réserves	3 000 796	362 643			3 363 439
Résultat	402 937	- 402 937	288 622		288 622
Sous-total Fondation de l'Avenir	9 215 705				9 504 327
Autres Fonds propres					
Fonds propres sans droit de reprise	346 717	3 773	160 000		510 490
Réserves	926 835	22 702			949 536
Résultat	26 475	- 26 475	522 978		522 978
Sous-total Fondation Abridées	1 300 027				1 983 004
TOTAL	10 515 732	0	971 600	0	11 487 331

Trois grandes rubriques composent les fonds associatifs en raison de leur finalité

- Les fonds propres témoignent de l'affectation irrévocable des fonds versés à la création des fondations, constitutifs de leur « patrimoine » et garants de leur pérennité. Ils correspondent à la dotation initiale versée par les fondateurs et à une partie du résultat de l'exercice affecté (10%).
- Les réserves libres issus de fonds privés, la Fondation de l'Avenir a fait le choix d'affecter une part des excédents antérieurs aux postes des réserves libres pour permettre d'une part, la

production de revenus suffisants, compte tenu des charges de fonctionnement et de l'absence de biens patrimoniaux propres et d'autre part, le développement des missions sociales.

- Le résultat de l'exercice est mentionné avant son affectation aux divers postes de réserves.

L'augmentation de la dotation initiale correspond aux dotations initiales de deux nouvelles fondations abritées : Fondation BFM et Fondation de La Mutuelle Générale.

Les réserves s'élèvent à 4,6M€ et représentent 9 mois d'activité.

Le détail des fonds associatifs des fondations abritées est le suivant :

Détail des fonds par fondations abritées

PASSIF	EXERCICE 2014	F.Paul Bennetot	F.Sandrine Castellotti	F.Eovi Mcd	F.Mutac	F.Visaudio	F.La Mutuelle Générale	F.BFM
Fonds propres sans droit de reprise								
- Dotation initiale	510 490	80 000	30 490	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000
Réserves								
- Réserves des fondations abritées	949 536	787 724	161 812					
Report à nouveau								
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	522 978	300 865	17 487	49 567	27 973	9 194	27 891	90 000
TOTAL	1 983 004	1 168 589	209 789	129 567	107 973	89 194	107 891	170 000

Provisions

Une provision pour dépréciation de 31 000€ est constatée sur les titres (63 000€ à fin 2013).

Fonds affectés

- Les fonds dédiés issus de dons et de legs correspondent à des ressources affectées par le donateur ou légataire pour lesquelles les dépenses correspondantes n'ont pas encore été engagées.
- Les « fonds affectés » enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées à des projets et à des programmes de recherche définis provenant de la générosité du public et, qui conformément aux engagements pris à leur égard, n'ont pas été encore utilisées.

- Les fonds affectés constitués antérieurement ont été repris sur l'exercice 2014 en produits au rythme de la réalisation sur l'année.
- Les projets soldés ou arrêtés en cours d'exercice 2014 ont fait l'objet d'écritures de reprise ; il s'agit essentiellement de projets 2011.
- Pour les legs, depuis 2013, le directoire a décidé d'affecter sur l'exercice une quote-part de 200 000€ pour les legs non dédiés et supérieurs à 200 000€. Le solde est constaté sur les exercices suivants par palier de 200 000€.

Dettes

L'augmentation des autres dettes correspond à des bourses, prix et subventions non encore versés dont la décision d'attribution a été prise sur 2014.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Rémunération et remboursement de frais

• Conseil de surveillance

Conformément à l'article 6 des statuts de la Fondation de l'Avenir, les membres du conseil de surveillance ne perçoivent aucune rémunération au titre de leurs fonctions et ont droit au remboursement des frais engagés. Aucun membre du conseil de surveillance n'a demandé à bénéficier de remboursement de frais.

• Directoire et cadres salariés

Le montant global des rémunérations versées, indemnités et avantages en nature compris, aux cinq personnes les mieux rémunérées s'est élevé pour l'exercice 2014 à 341 000€ contre 400 000€ en 2013 (mention conformément au TAC du 19 juin 2014 du Comité de la Charte et aux articles 21 et suivants du BOI N° 208 du 18 décembre 2006).

Il est rappelé que les membres du directoire ont droit au remboursement des frais engagés et dûment justifiés.

• Autres instances

Il est rappelé que les membres des organes suivants ont droit au remboursement des frais engagés et dûment justifiés, pour le compte de la Fondation de l'Avenir et des fondations abritées :

- Conseil scientifique ;
- Comité financier ;
- Comité de contrôle interne ;
- Comité de gestion des fondations abritées ;
- Comité scientifique des fondations abritées.

Legs

Au 31 décembre 2014, des legs ont été notifiés à la Fondation de l'Avenir. L'estimation s'élève à environ 500 000€.

Effectif

L'effectif au 31 décembre 2014 est de dix-sept salariés.

Engagements :

Engagement en matière de retraite : à la clôture de l'exercice, l'engagement calculé sur une méthode actuarielle s'élève à 15 000€. Ces indemnités n'ont pas fait l'objet d'une comptabilisation en provisions.

Engagement au DIF-Droit Individuel à la Formation : au titre du DIF, le volume cumulé au 31 décembre 2014 s'élève à 750 heures.

Contributions volontaires en nature

La Fondation de l'Avenir a bénéficié de mécénat en nature :

- 5 046€ d'une agence en communication pour la Fondation Mutac ;
- 9 361€ de mécénat de compétence de La Mutuelle Générale pour la Fondation de La Mutuelle Générale.

Impact des fondations abritées dans le compte de résultat

	2014
PRODUITS D'EXPLOITATION	
Ventes	230
Dons collectés	87 507
Mécénat et partenariats	1 038 787
Legs, donations et assurance vies	0
Produits Partage	0
Reprises sur provisions, amortissements et transfert de charges	0
Autres produits d'exploitation	10 500
TOTAL I	1 137 024
CHARGES D'EXPLOITATION	
Achats	0
Services extérieurs	38 378
Autres Services Extérieurs	334 061
Impôts et Taxes	0
Salaires et traitements	0
Charges sociales	0
Dotations aux amortissements et provisions	0
Prix, bourses et subventions	488 891
Autres charges	95 913
TOTAL II	957 243
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	179 781
PRODUITS FINANCIERS	
Intérêts et produits assimilés	16 319
Reprise sur provisions	0
Produits sur cessions de vmp	5 263
TOTAL III	21 582
CHARGES FINANCIÈRES	
TOTAL IV	0
RESULTAT FINANCIER (III-IV)	21 582
RESULTAT COURANT (1+2)	201 363
PRODUITS EXCEPTIONNELS	
TOTAL V	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	
TOTAL VI	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	0
TOTAL DES PRODUITS	1 158 606
TOTAL DES CHARGES	957 243
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs / Engagement à réaliser sur ressources affectées	321 615
EXCEDENT ou DEFICIT	522 978





255, rue de Vaugirard
75719 Paris Cedex 15
Tél. : 01 40 43 23 80

www.fondationdelavenir.org